3 1761 07834027 0

Chandonnet, Thomas Aimé
L'abbé Joseph Aubry

BX
4705
A78C5

L'ABBÉ

JOSEPH AUBRY

MONTRÉAL
IMPRIMERIE DE C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS
No 20, Rue Saint-Gabriel

1875

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/labbjosephaubr00chan

L'ABBE

JOSEPH AUBRY

MONTRÉAL
IMPRIMERIE DE C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS
No 20, Rue Saint-Gabriel

1875

GRANGER FRERES,
LIBRAIRES-PAPETIERS
1699 RUE NOTRE DAME
MONTREAL.

BX
4705
A78C5

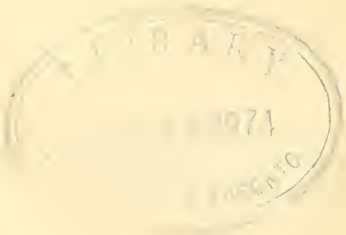

L'ABBÉ

Ayant fait examiner cet ouvrage, et n'ayant rien trouvé de contraire à la foi et aux mœurs, Nous en permettons l'impression.

† Ig , Evêque de Montréal

Montréal, le 23 Août 1875.

Les vétérans du sanctuaire s'en vont.

Nos aînés ou nos pères dans le sacerdoce, blanchis au service du Seigneur, et placés, par leur âge même, au-dessus des passions qui s'agitent, au-delà des ardeurs ou des vivacités de la jeunesse, enracinés dans la foi et façonnés dans la charité —ces vieillards vénérables, écoutés des peuples, et qui nous rappellent les Apôtres, oui, ils s'en vont, successivement ; trop vite, hélas !

BX
4705
A78C5

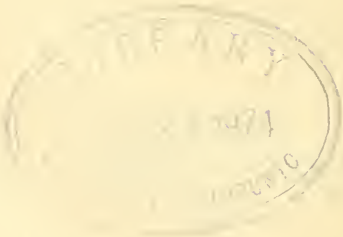

L'ABBÉ

JOSEPH AUBRY

I

Les vétérans du sanctuaire s'en vont.

Nos aînés ou nos pères dans le sacerdoce, blanchis au service du Seigneur, et placés, par leur âge même, au-dessus des passions qui s'agitent, au-delà des ardeurs ou des vivacités de la jeunesse, enracinés dans la foi et façonnés dans la charité —ces vieillards vénérables, écoutés des peuples, et qui nous rappellent les Apôtres, oui, ils s'en vont, successivement ; trop vite, hélas !

Hommes d'un autre temps, traditions vivantes, ils ont des successeurs, mais on ne les remplace jamais complètement. Nul d'entre nous, à quelque âge qu'il arrive, n'aura sur la génération déjà mûre l'heureux prestige de la vieillesse. Il n'y a que sur l'adolescent, qui entre aujourd'hui dans la carrière, que nous pourrons exercer ce ce légitime pouvoir.

C'est une des réflexions que nous inspire le départ du vénérable Joseph Aubry.

Il n'y a pas encore longtemps—deux mois à peine—il était ici, au milieu de nous, comme un père entouré d'une grande famille. Nous pouvions le voir et l'entendre, dans l'humble cellule où il aimait à se retirer—silencieux et recueilli, en colloque avec la mort—et qu'il a laissée vide ; au milieu des corridors où il cheminait lentement et avec peine, soutenu, presque toujours, de nos bras amis ; sur les galeries—quelquefois, mais rarement dans les derniers jours, ayant à ses côtés quelques jeunes élèves qu'il voyait avec bonheur grandir pour le sanctuaire—à table, à la salle des exercices, car la régularité de toute sa vie exigeait qu'il y fît encore au moins une apparition. Une fois même pendant le Mois de Marie dernier, il se

fit conduire à l'église pour y assister à ces pieux exercices, où il avait, observait-il en revenant, " si souvent prêché."

Prêtre selon Dieu !

Patriarche vénérable ! Quel bonheur nous goûtions à l'écouter !

Sa parole acquérait à nos yeux d'autant plus de prix qu'elle semblait devoir plus tôt s'éteindre et nous échapper.

Les prêtres amis de Sainte-Thérèse, ses cadets dans le sacerdoce ou ses élèves, aimaient à l'y retrouver. La vue seule du *Père Aubry*, comme ils avaient accoutumé de l'appeler, leur faisait plaisir et réjouissait leur mémoire. Lui-même ne tenait à rien tant qu'à les voir ; et dès qu'il était informé de leur présence au Séminaire, il demandait qu'on l'aidât à descendre ; ou, trop confiant en ses propres forces, il se mettait seul en chemin, et arrivait inopinément au salon, tout essoufflé, pour jouir un moment de leur compagnie. Il s'égayait alors ; il se rajeunissait, au contact de ces jeunes missionnaires qu'il avait connus ou formés. Il ne manquait jamais de les reconnaître. Sa mémoire fidèle rappelait facilement les souvenirs qu'il avait gardés de leur court passage. Il se faisait fort de pouvoir

suivre les traces de leur apostolat, et il aimait à leur dire, avec un certain air de triomphe : "Oh ! oui, je sais toujours où vous êtes."

Cependant, depuis son retour de l'Hôtel-Dieu, le mardi de la semaine sainte, l'abbé Aubry s'éteignait lentement. Il avait cru retrouver la vie avec la maison, les habitudes, le grand air qu'il aimait. Mais l'appétit manquait toujours, et les forces, au lieu de renaître, s'épuisaient. Déjà, autour de lui, on ne se fesait plus d'illusion sur sa fin prochaine. Lui-même, à la mort de quelques anciens prêtres de sa connaissance, appelait nos réflexions sur la sienne, qui ne pouvait, disait-il, tarder à venir. Il en parut plus convaincu que jamais, quand il apprit celle de M. l'abbé J.-F. Gagnon, V. F., ancien curé de Berthier, son ami, nous pourrions dire son *intime* ; et dès qu'il se retrouva au milieu de nous à la récréation : " Oh ! nous dit-il, aujourd'hui, j'ai reçu une lettre, qui m'avertit de me préparer à partir. "—Comment donc, monsieur Aubry ? lui demanda-t-on.—" Mais, répondit-il, c'est une lettre de monsieur Gagnon." On ignorait qu'il eût déjà appris la douloureuse nouvelle par la voie du *journal* qu'il se faisait lire de temps à autre. Il s'étonna un peu de ce qu'on la lui

eût laissé ignorer, et il ajouta : — " Oh ! si quel-
" qu'un de ma connaissance meurt, j'aime bien
" à le savoir : je pourrai mieux prier pour
" lui." Quelques instants après, il dit à l'un de nous qui l'aidait à regagner sa chambre : " Savez-vous bien une chose ? Savez-vous que " me voici le doyen du diocèse de Montréal ? " Allons ! c'est mon tour maintenant."

Hélas ! cette prévision, trop visiblement juste pour qu'on pût y opposer autre chose qu'une réponse vague ou évasive, la voilà vérifiée.

L'abbé Joseph Aubry vient en effet de s'éteindre doucement, dans le Seigneur, sur le sein généreux de l'Eglise, entouré de ses amis, ou plutôt de ses enfants, au Petit-Séminaire de Ste-Thérèse, qu'il a beaucoup aimé, généreusement servi, et grandement édifié.

Ce fut le 28 mai, jour anniversaire de sa naissance, à six heures et treize minutes du matin.

Il était âgé de 79 ans.

Monsieur le Supérieur du Séminaire me priait, peu de jours avant sa mort, de préparer une notice sur ce vénérable prêtre, qui allait bientôt, comme il s'exprima lui-même alors, " passer à une vie meilleure." Aujourd'hui, je réalise son vœu et le mien, heureux d'offrir ce faible, mais

sincère témoignage de ma vénération et de ma gratitude envers un prêtre qui a si bien mérité et de l'Eglise et de la Patrie.

Parmi tous ceux qui l'ont connu et qui n'ont pas oublié ses bienfaits, il n'en est pas un seul plus étroitement engagé que moi-même. Nul n'a plus éprouvé son zèle; et je remercie la divine Providence, qui m'amena de loin auprès du vénéré directeur de ma première jeunesse, pour recevoir, après vingt ans de séparation, là même où il me voulait, où il m'attendait en quelque sorte, les touchantes effusions de son cœur, les élans suprêmes de son zèle, de son ardente et inépuisable charité.

Je remplis donc un devoir.

Si une telle pensée ne me suffisait, je ne manquerais pas d'autres motifs pour entreprendre ce travail. Il ne faut pas laisser de si beaux souvenirs épars ça et là, en proie à l'oubli et au temps. Et si on les recueille, pourquoi resteraient-ils le trésor exclusif d'une maison ? Les anciens élèves de l'abbé Aubry, encore si nombreux dans toute la province de Québec, ses amis, ses proches, ont droit à sa mémoire. Le spectacle de sa vie fera du bien ; car, pour tous, le contact d'une grande âme est chose salutaire et fortifiante.

II

Joseph Aubry naquit en 1796, le 28 de mai.

Les registres de la paroisse où il est né portent, il est vrai, la date du 29, mais lui-même, constamment, et jusqu'à ses derniers jours, nommait le 28. C'est aussi le témoignage de son frère, M. le curé de Saint-Léon ; enfin c'est ce que dit la tradition conservée dans la famille, laquelle n'a cessé de considérer le 28 du mois consacré à la Sainte-Vierge comme l'heureux anniversaire de la naissance de Joseph.

Or, quant à voir une erreur quelque part, nous croyons qu'elle a dû se glisser plutôt dans la confection rapide d'un acte, que dans la mémoire de ceux qui devaient si naturellement avoir remarqué ce quantième, et ne pas vouloir en perdre le souvenir.

Il nous est donc permis de croire que le jour même où il naquit à la vie du temps, fut aussi le jour où Dieu l'appela à la vie complète, c'est-à-dire à la vie de l'éternité.

Sa paroisse natale ne fut pas Saint-Roch de Montréal, comme il est dit dans le *Répertoire du Clergé*, mais Saint-Laurent, Ile de Montréal.

La maison où il vint au monde et fut élevé n'existe plus.

Cependant, en passant par la Côte de Vertu, si fertile en ministres du sanctuaire (1), on peut encore facilement, de chez madame veuve Charles Tassé, sœur du vénéré défunt, en apercevoir les restes, sur la pente gracieuse de la colline, à quelques arpents du chemin du roi.

Son père s'appelait Clément Aubry ; sa mère, Marie-Josephte Cousineau.

Quant à la généalogie de la famille Aubry, elle a été retracée par M. Tanguay, à l'occasion du jubilé sacerdotal de l'abbé Aubry, célébré à Sainte-Thérèse, simultanément avec celui de son frère Clément, le 16 février 1870.

---

(1) C'est là en effet que naquirent les abbés Laurent Aubry, Clément, Joseph et Luc Aubry, S. Tassé, Fleury Grou, G. Huberdeau, Maximilien Tassé, A. Tassé, Pierre Deguire, P. S. S., Herm. Lecours, Adrien Cousineau.

L'*Arbre-Aubry*, que le savant généalogiste présenta alors à son ancien directeur, nous ferait remonter à Tec Cornelius Aubrenan, fils de Connor O'Brenan et d'Honora Jeannehour, de Saint Patrice, Diasonyôen, Irlande.

Né en 1632, Tec Cornelius aurait émigré en Bretagne, avec plusieurs familles irlandaises demeurées fidèles à la foi de leurs pères. Venu au Canada, il épousait en 1670, à Québec, une jeune fille native de Paris, du nom de Jeanne Chartier. Il s'établit sur la rivière l'Assomption, et il mourut à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 24 novembre 1687, à l'âge de 55 ans.

Le nom de Tec Cornelius Aubrenan se retrouverait dans les registres de Montréal, Pointe-aux-Tremblés, Repentigny, Varennes, Saint-Laurent, sous les formes variées de Aubry, Aupri, Obry, Tecaubry, Cornelius, Tècle, et Aubry dit Tècle.

Tel serait donc le père de la famille Aubry en Canada.

De lui on descend, en suivant la ligne directe, à François Aubry et Jeanne Bouteiller dit Tètu, mariés en 1708 ;

A François Aubry et Cécile Grou, mariés en 1749 ;

A Clément Aubry et Marie-Josephte Cousineau (seconde femme), mariés en 1789.

Ce qui tendrait à confirmer, quant au fond du moins, l'exactitude de cette théorie généalogique, que nous acceptons de confiance, c'est qu'en effet, parmi les soixante-deux particuliers qui se présentèrent à M. de Maisonneuve, en 1662, après la sage ordonnance du 4 novembre, se trouve, entre autres noms, celui de Tècle Cornélius. Ce Tècle Cornélius était irlandais, et dans l'acte de sa concession il est qualifié : *Serviteur domestique de la Sainte Vierge.* (1).

On sait du reste, que Tec Cornélius ne serait pas le seul étranger établi en France, qui aurait émigré au Canada. Plusieurs de nos familles, aujourd'hui aussi françaises que les plus françaises mêmes, ont une origine étrangère, et portent un nom qui l'indique ou la rappelle clairement.

Cependant les traditions de la famille, d'après le témoignage des messieurs Aubry eux-mêmes, ne s'accorderaient pas tout à fait avec ce que nous

---

(1) Histoire de la Colonie Française en Canada, tome III, page 11.

venons de rapporter. Leur premier ancêtre établi en Canada serait né en France, à Sainte-Thécle, paroisse voisine de Boulogne-sur-Mer. Du seuil de sa maison, il apercevait le pays d'où il venait, on, comme on a dit souvant dans la famille, les lumières de l'Angleterre. On comprend aussi que ses descendants aient pu, une fois en Canada, ajouter à leur nom celui de Sainte-Thécle, d'où le nom de Aubry dit Thècle, qui se lit dans l'extrait du Registre des Baptêmes, que nous citions plus haut.

Aubry dit Thècle aurait passé de Sainte-Thècle à la Nouvelle-Orléans, comme capitaine dans un régiment; et de la Nouvelle-Orléans au Canada. Il s'établit à Saint-Laurent, Ile de Montréal, sur une terre riche qui avait trois arpents de front sur une lieue de hauteur, située à quelque cinq ou six arpents de la maison paternelle d'aujourd'hui.

Nous laissons au lecteur le soin de choisir entre les documents et les traditions domestiques, ou, mieux, de les concilier.

Ce qui est certain, c'est qu'aucune de ces données ne dépare l'honneur de la famille Aubry.

Si le premier ancêtre canadien de cette famille ne fut pas le *Serviteur domestique de la*

Sainte-Vierge, il n'en est pas moins vrai qu'il fut remarquable par sa piété, et qu'il laissa, lui, et ses descendants, un nom qui honore et oblige.

On répète, encore dans la paroisse de Saint-Laurent, les traits les plus édifiants sur le compte de plusieurs de ces braves chrétiens, de l'un d'eux en particulier ; et l'extraordinaire, nous pourrions dire le miraculeux qui s'y mêle, n'en fait que mieux ressortir la solide vérité quant au fond.

Ce qui est certain aussi, c'est que l'abbé Aubry sortait de ces anciennes familles de cultivateurs canadiens, qui ont fourni de si nombreux sujets et à l'Eglise et à l'Etat, dans tous les rangs, et à tous les degrés de l'échelle sociale ; familles patriarcales, profondément chrétiennes, pures, fécondes, visiblement héritières de ces généreuses bénédictions des premiers âges, que la Providence n'étend pas toujours aux rejetons des familles nobles, ou aux fils mollement élevés des parvenus.

Clément Aubry et Josephte Cousineau eurent de leur union six enfants :

Clément, qui fut prêtre, en dernier lieu curé

de Saint-Benoit, et qui mourut à Montréal en 1873 (1);

Joseph, celui dont nous esquissons la vie;

Josephte, qui épousa Charles Tassé, et fut la mère des abbés Stanislas, Maximilien et Alphonse Tassé, curés de Sainte-Scholastique, de Saint-Benoit, et de Saint-Bernard de Lacolle;

Rosalie, mariée à feu Augustin Tassé, et qui demeure aujourd'hui au Coteau Saint-Louis;

François, cultivateur, décédé en 1829;

Luc, aujourd'hui curé de Saint-Léon, diocèse de Trois-Rivières.

L'enfant qui devait poursuivre sa laborieuse carrière jusqu'à l'âge privilégié de soixante et dix-neuf ans, sans jamais éprouver ce que l'on pût appeler proprement une maladie, parut en naissant, si chétif, que l'on ne crut pas, sur le moment, pouvoir le porter à l'église.

On l'ondoya.

Les registres de la paroisse portent en effet que le prêtre ne fit, le même jour, que suppléer, en faveur de l'enfant, les cérémonies du baptême.

---

(1) On trouve dans la *Minerve* du 17 Octobre 1873 une notice sur ce vénérable prêtre. Nous l'avons, avec la gracieuse permission de l'auteur, reproduite à la fin de cet opuscule.

Mais le petit Joseph se rétablit promptement.

Après celle du baptême, la plus grande grâce qui soit accordée à un enfant, c'est de croître sous les yeux d'une mère pieuse. Or la mère de Clément et de Joseph était une sainte. Quel soin ne dut-elle pas donner à la première éducation de ses fils ! Ils étaient bien jeunes quand elle partit pour ne plus jamais les revoir ici-bas, et cependant l'abbé Aubry n'oublia jamais ni la piété, ni les traits chéris de sa mère.

Il parlait d'elle encore souvent à la fin de sa vie.

Ce qu'elle sut leur inspirer avant tout, ce fut l'amour de la prière.

On priait dans cette famille ; et la mère ne cédait à personne l'honneur de présider à cet exercice si nécessaire de la vie chrétienne. Elle avait appris de parole et d'exemple, à ses enfants, à prier toujours, toute leur vie, et devant Dieu et devant les hommes.

C'est ainsi que dociles à la voix de leur mère, ces enfants, encore tout petits, ne passaient jamais devant la croix qui bordait le chemin, sans la saluer avec respect, et s'y agenouiller quelque temps.

Joseph ne se reprocha pas d'y avoir manqué.

Un jour cependant, il revint à la maison l'air triste et tout confus. Lui ordinairement si gai, que pouvait-il avoir ? D'où venait ce trouble de conscience ? S'était-il dispensé enfin de sa pieuse pratique ?—Oh ! non, il avait bien prié, fidèlement comme à l'ordinaire, au pied de la croix. Ce qui jetait le trouble dans son âme, c'était une question de rubrique. Comme il était revenu à travers le champ et non par le grand chemin, au lieu de s'agenouiller devant, il s'était agenouillé derrière la croix. Or cette innovation l'inquiétait : ce n'était pas comme cela qu'il eût dû faire ; c'était un péché peut-être. Plus il y pensait, plus il sentait d'inquiétude et de remords. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il court vers sa mère, et le cœur tout gonflé, la voix tremblante : "Maman, s'écrie-t-il, maman, j'ai prié le bon Dieu à l'envers !"

Sa mère n'eut pas de peine à calmer ses scrupules ; et la consolation rentra dans le cœur du jeune enfant.

C'était la première fois qu'il sentait par lui-même cette grande vérité, que sa pieuse mère lui répéta souvent, qu'une bonne confession fait du bien à l'âme.

Dès que le petit Joseph en fut capable, sa

mère songea à lui faire apprendre à lire, ainsi qu'à son frère aîné. Or, il n'y avait pas d'école en ce temps-là dans le pays. Il fallait donner soi-même à ses enfants la première instruction, ou se procurer les services d'un instituteur spécial. Cet instituteur s'installait quelquefois dans la famille ; quelquefois, à l'exemple des Pères Récollets, il passait successivement d'une maison à l'autre, gagnant le pain de chaque jour et le distribuant, à son tour, sous une forme immatérielle, aux jeunes intelligences, qui n'ont pas moins que les corps, besoin de nourriture.

Madame Aubry appela donc et reçut dans sa maison, pour enseigner à ses deux fils aînés, une institutrice du nom de Parent. Egalement respectable, et par son âge et par sa piété, Mademoiselle Parent se fit aimer de ses jeunes élèves, au point qu'ils ne l'appelaient jamais que *Tante Parent*.

Peu après, on les retrouve tous deux, côte à côte, comme au jour mémorable du cinquantième anniversaire de leur sacerdoce, fréquentant, avec quelques camarades privilégiés du voisinage, l'humble école établie chez M. Huberdeau, grand-père de monsieur l'abbé de ce

nom, aujourd'hui curé de Glenn's Falls, diocèse d'Albany, Etats-Unis.

Mais la pieuse mère visait déjà plus haut.

Elle songeait au collége.

Le collége est l'acheminement vers le sacerdoce. Or, un de ses enfants prêtre, c'était le rêve de sa vie.

Il ne s'y mêlait aucune affection mondaine. La foi seule guidait son cœur. Le prêtre, en effet, pour elle, était bien *la lumière du monde* et *le sel de la terre*, l'homme de la prière, l'homme de Dieu, un autre Jésus-Christ. Elle eût volontiers, comme sainte Thérèse, embrassé l'endroit par où un prêtre avait passé. Et en contemplant le prêtre de plus près, dans la personne de l'abbé Laurent Aubry, l'oncle de ses enfants, elle avait senti augmenter son respect et grandir sa pieuse ambition.

Souvent donc elle demandait à son mari de les mettre au collége, afin de procurer, si c'était la volonté de Dieu, "au moins un bon prêtre à l'Eglise." Peut-être même qu'en ces longues heures qu'elle avait accoutumé de passer, durant la nuit silencieuse, à prier près de la couche où reposaient ses chers enfants, peut-être avait-elle entendu quelque voix secrète du

ciel, ou même reconnu, dans le lointain, à travers le voile du sanctuaire, au milieu des flots d'encens, à la lumière étincelante de l'autel, les traits de ceux qui dormaient doucement dans le berceau. Car, qui dira jusqu'où peuvent aller les pressentiments d'une mère, et quelles révélations Dieu réserve aux sollicitudes de sa tendresse et de son pieux amour ?

En 1808, Joseph allait donc rejoindre au collége son frère aîné, qui l'y avait précédé de deux ans.

Mais, hélas ! Dieu, dont les vues sont si différentes des nôtres et les voies impénétrables, s'apprêtait déjà à frapper un coup terrible.

Dernièrement, quelques semaines avant qu'il mourut, un jour—nous ne savons plus à quelle occasion—que le nom de sa mère revint dans la conversation, et qu'on lui demandait si elle l'avait vu prêtre, l'abbé Aubry répondit : " Oh ! non, oh ! non : elle en serait morte de joie." Cette parole, que le vénérable vieillard prononça d'une voix émue, il la répéta deux fois, en laissant tomber sa tête sur sa poitrine : " Elle en serait morte de joie ; elle en serait morte de joie." Puis il nous raconta que, dès la première année de ses études, on

vint tout-à-coup les chercher, lui et son frère, au collége, pour les amener près de leur mère, qui se mourait. Dès que les deux enfants furent arrivés au chevet de son lit, elle fit aussi approcher leur père, et là, elle lui demanda de promettre une chose, une seule chose : faire terminer leurs études à ses enfants.

Le père était un homme de foi, d'une piété un peu sévère peut-être, mais généreuse. Il passait pour un fier chrétien. Or, comme on sait, on fesait les choses carrément de son temps. On ne craignait, par exemple, pour aller à l'église, ni la pluie, ni la distance, ni la boue. On ne complimentait pas avec la pénitence. Du commencement du carême à la fin, jamais de gras ; et à part le dîner, c'est à peine si l'on prenait une bouchée le soir. A ces rigueurs de droit commun, Clément Aubry savait ajouter encore quelque chose. C'est ainsi, par exemple, que durant toute cette sainte quarantaine, il ne reposait chaque nuit que sur la dure couche du foyer de sa cuisine.

Cependant il n'aimait pas le collége. Un peu trop exigeant peut-être, il ne retrouvait pas dans le collégien la gravité, la perfection que ce titre à ses yeux réclamait. En y met-

tant successivement ses deux fils, il n'avait cédé qu'aux instances réitérées de leur mère. Il lui en coûtait beaucoup, aussi, eu égard à sa fortune, quoiqu'il fût à l'aise, pour y tenir deux enfants, les deux aînés surtout, à lui, cultivateur, quand leur sœur n'avait encore que neuf à dix ans ; et le sacrifice allait redoubler, s'il restait seul.

Cependant Clément Aubry respectait trop sa vertueuse épouse, qu'il regardait comme une sainte, pour lui refuser, à un pareil moment, la dernière faveur qu'elle demandait. Il promit donc, malgré les répugnances qu'il y avait d'ailleurs. La pieuse mère mourut heureuse et rassurée ; car elle ne doutait pas que la loyauté de Clément, qui n'avait jamais failli, loyauté qu'il a transmise à ses descendants comme la plus belle portion de leur patrimoine, ne lui permettrait jamais de reculer devant le sacrifice qu'il venait d'imposer à sa modeste fortune, et à l'inclination naturelle de ses idées.

Après les funérailles de leur mère, un jour se passa, sans qu'il fût question de collége. Les deux jeunes étudiants s'imaginèrent volontiers que leur père avait dû renoncer à la tâche. Ils ne furent donc pas peu surpris, lorsque, le soir

même du second jour, il les appela près de lui, et leur dit d'un ton décidé qui n'admettait pas de réplique, qu'il fallait retourner sans délai au collége. Et comme ils manifestaient quelque répugnance, soit par une inconstance naturelle à leur âge, soit par pitié pour leur père : " Oh ! " leur dit-il, c'est maintenant, mes braves, que " vous devez vous rappeler ce que j'ai promis " devant vous à votre mère."

On sait quelle récompense Dieu préparait à ce fidèle et généreux époux.

Quand il mourut, en 1840, à l'âge avancé de quatre-vingt-trois ans, trois de ses fils, Clément, Joseph et Luc étaient prêtres depuis longtemps ; et de ses petits-fils, un déjà marchait sur les mêmes traces.

Telle fut sa couronne.

Il vit de ses yeux ce que la mère elle-même n'eût osé demander.

Il me semble qu'alors, rendu enfin au terme de sa laborieuse carrière, après une tâche si bien remplie, il dut, à l'heure du repos, évoquant l'ombre chérie de sa vertueuse épouse, qu'il allait bientôt revoir, répéter avec un surcroît de satisfaction et d'espérance : Nous avons donné ces bons prêtres à l'Eglise.

III

La vie de collége, tout importante ou décisive qu'elle est, offre peu de matériaux pour l'histoire.

Jours de bonheur, les meilleurs jours qui nous soient donnés.

On ignore cette vérité quand on est jeune, ou on la méconnaît peut-être. Il n'est pas encore possible, au collége, de comparer les jours de la vie. La comparaison demande deux termes, et l'un de ces éléments fait défaut. Cela peut contribuer, il est vrai, à faire oublier la jouissance du moment. Cependant, il n'en est pas moins certain qu'en réalité l'on jouit, et que l'heure de la vie réelle n'a pas encore sonné.

Jours précieux, aux yeux de la religion et de la patrie.

Jours pleins, aux yeux de Dieu, comme ceux du printemps ou de l'été.

Telle fut pour Joseph Aubry la vie de collége ; car il y a été ce qu'il est resté plus tard : pieux, studieux, docile, et régulier.

Il y entra en *Sixième*, à l'âge de 12 ans.

Nous avons remarqué parmi ses confrères de classe, Dominique Mondelet, qui a été juge à Trois-Rivières, M. O. Chauvin, Vicaire Général, et notre honorable concitoyen C. S. Cherrier, C. R., qui forma dès lors avec le jeune Aubry une de ces liaisons qui, comme il disait lui-même, plus de soixante ans après, aux *Noces d'or* de son "vénérable ami," sont "les plus pures et les plus solides de toutes."

Comme tant d'autres dont la vie creusa pourtant un large sillon, le jeune Aubry ne se révéla pas de prime abord comme un *prodige*. Mais il y a tant de ces prodiges, dont l'éclat trop précoce diminue de bonne heure, et s'éteint dans les murs mêmes qui l'ont vu naître ! Sans être faible en Sixième, dans une classe nombreuse pour l'époque, puisqu'il y avait seize élèves, il n'eut pas l'honneur cependant de voir son nom mentionné dans le *Palmare*. C'est en 1811, qu'il y paraît pour la première fois. On sent déjà que l'élève

intelligent et sérieux a gagné du terrain ; si bien qu'en 1812, 1813, 1814, il avait conquis sur les *Imperatores* d'autrefois la seconde, et même la première place, en des matières importantes, comme le discours latin et la composition française.

Plus tard le bon élève ne se démentit pas.

Il n'eut jamais, il est vrai, d'ambitions littéraires, mais il maniait facilement sa langue. Nous avons entendu dire plus d'une fois qu'il s'exprimait en latin avec aisance. Quand des étrangers nous vinrent des vieux pays, en particulier de la France, pendant la révolution, l'abbé Aubry était un des latinistes qui figuraient au milieu d'eux avec le plus d'honneur.

Dans un âge déjà avancé, il ne dédaignait pas l'art favori de sa jeunesse : la poésie latine. Il lui arrivait quelquefois d'invoquer les muses ; et il savait retrouver l'inspiration, quand il se présentait quelque sujet digne d'être chanté. Nous nous rappelons, en particulier, quelques stances à l'occasion du nom de *Maizerets*, donné à la maison de campagne des élèves du Petit-Séminaire,* et une hymne qu'il composa en l'honneur de la Sainte-Vierge, dans sa pieuse solitude du Grand-Séminaire.

Et cependant ce n'est pas dans les lettres que le jeune étudiant se distingua le plus, mais en philosophie. Il n'eut garde de négliger cette matière fondamentale. Son esprit, naturellement sérieux et porté à la méditation, devait mieux goûter que tout autre sujet, les graves et substantielles doctrines de la science philosophique ; et son maître, l'abbé Houdet, joignait à une profonde connaissance de la matière qu'il enseignait, tout le talent et tout l'entrain nécessaire pour en inspirer le goût à ses disciples. Aussi la philosophie est-elle restée, pour l'abbé Aubry, le complément obligé d'un cours classique, la base nécessaire de toutes les études auxquelles l'homme doive se livrer plus tard.

Rien ne le chagrinait autant que de voir ces jeunes empressés, qui croient avoir la clef de leur avenir dès qu'ils ont atteint le sommet de ce qu'ils appellent *leur* rhétorique. Hélas ! en suivant les choses de près, le savant abbé a dû constater plus d'une fois que ses convictions sur ce point étaient loin d'être erronées.

Aujourd'hui encore, il faut bien l'avouer, l'étude de la philosophie n'est pas en ce pays ce qu'elle devrait être. Elle est plus soignée qu'en France, généralement, mais de beaucoup infé-

rieure à ce qu'elle est en Italie et dans l'Allemagne catholique. D'abord, le temps qu'on y consacre est trop court ; ensuite, on donne trop et trop peu à faire à l'élève. Quand le jeune homme sort de la rhétorique, tout neuf, tout enfant, il a besoin d'explications claires, lucides, répétées ; et si on veut lui démontrer une vérité, il faut aller jusqu'au roc solide, écarter ces demi-preuves, ces arguments vagues, incomplets, qui ne sont pas des arguments. Mais le jeune philosophe a-t-il une fois mis le pied sur le terrain ferme, c'est le temps, appelez-le lui-même à l'action. Il faut qu'il se défende, qu'il sache distinguer, écarter, repousser, en un mot soutenir un siége en règle, sauver la place, comme un brave, contre les coups répétés de l'argumentation.

Votre élève n'est fort qu'à ce prix.

Voilà le moyen, le seul moyen, de préparer l'homme aux luttes de l'avenir.

Cependant, pour en revenir à notre jeune étudiant, ce qui vaut mieux que le succès littéraire ou scientifique, Joseph Aubry avait, au collége, grandi en sagesse comme en âge et en savoir, et vérifié cet axiome de nos saints livres, que " la piété est utile à toutes choses ; qu'elle a les promesses de la vie présente, comme celles

de la vie future." Il jouissait de l'estime et de la confiance de ses maîtres, tels que MM. Rivière, Houdet, et Roque, d'illustre mémoire.

Aussi la voie semblait-elle toute tracée. Ses études classiques finies, Joseph Aubry, à la suite de son frère aîné, se donnait à l'Eglise, selon les espérances de sa mère. Aucune hésitation, aucune de ces commotions où le Seigneur n'est pas, aucun de ces déchirements qui annoncent le partage du cœur, quelquefois même chez des jeunes hommes généreux et bien disposés d'ailleurs, que le Seigneur appelle, aussi bien qu'Aaron, et qu'il destine à de grandes choses.

Le jeune Aubry embrassa donc l'état ecclésiastique.

C'était en 1817.

A cette démarche déjà grave par elle-même, l'abbé Aubry rattachait dans sa mémoire un souvenir particulier : celui de son baptême. On se rappelle qu'il avait été ondoyé à la maison, et qu'à l'église, on s'était contenté de suppléer les cérémonies du baptême. Or, quand il lui fallut présenter le certificat de son baptême, il vint lui-même consulter les registres de la paroisse Saint-Laurent. Il vit alors, peut-être pour la première fois, ce qui avait eu lieu ; ou, s'il le

savait déjà, il y donna plus d'attention qu'auparavant. Il voulut donc prendre des informations auprès de la personne qui l'avait baptisé. Or, les réponses qu'il en eut lui parurent moins que satisfaisantes. Ayant tout rapporté à l'homme de sa confiance, M. Roque, il finit par conclure qu'il lui fallait recevoir de nouveau le baptême, sous condition.

Le jeune homme se crut un nouveau chrétien. Il n'oublia jamais ce jour ; tous les ans, il en célébrait avec piété la douce mémoire.

Cette année même, et les deux années suivantes, 1818 et 1819, on le retrouve au collége de Montréal, comme régent et professeur d'*Eléments*, de *Syntaxe*, de *Méthode*, sous l'habile direction de M. Roque, à côté de ses anciens maîtres Rivière et Houdet, avec l'abbé Louis Gingras, son futur confrère au Séminaire de Québec.

On aurait voulu le garder au collége.

Mais Mgr Plessis avait déjà jeté les yeux sur lui.

Au mois d'octobre 1819, le jeune lévite fut donc appelé au Séminaire de Québec. Il lui en coûta beaucoup de dire adieu à ses anciens maîtres, à ses élèves, à ses amis, à sa famille ; et ce qui contribuait beaucoup à augmenter son chagrin, c'est qu'il allait à Québec : l'abbé Aubry,

voyez-vous, était de Montréal. Il nous parla quelquefois d'un de ses voyages à Québec, peut-être celui de 1819, qu'il fit à pied, de St-Laurent; car il était vaillant, alerte, et grand amateur du jeu de balle. Les longues courses ne l'effrayaient pas. Il s'y accoutumait, surtout pendant les vacances ; car il savait dès lors s'amuser quand il le fallait. Tout jeune écolier, il avait fait ses preuves. Un jour qu'il s'agissait de se rendre aux Cèdres, chez l'oncle Laurent, avec son frère, les deux jeunes collégiens, plus impatients qu'il ne fallait, prirent les devants, quitte à profiter de la voiture de l'oncle lorsqu'elle les rejoindrait. Mais les fruits qui bordaient le chemin les tentèrent, eux aussi. Petit à petit, ils s'enfoncent dans le bois. La voiture passe, sans qu'ils en aient connaissance. Quand ils reviennent à eux, elle est déjà loin, très-loin. Ils crient, courent quelque temps. L'oncle reste sourd. La situation devenait grave. Fallait-il retourner ou continuer? Continuons, se dirent-ils ; et en peu de temps, les deux touristes, qui avaient bu du bon lait en chemin, arrivèrent au presbytère des Cèdres moins fatigués que le vieil oncle. Ce bon exercice valait bien, après tout, le douteux agrément, que l'abbé Aubry goûta aussi,

dans sa jeunesse, de s'embarquer sur un de ces bateaux élémentaires d'autrefois, et d'y dépenser, pour descendre à Québec ou monter à Montréal, trois semaines sur une vacance d'un mois.

L'automne même où il arriva à Québec, le jeune séminariste entra dans les ordres et fut ordonné diacre.

Les ouvriers étaient rares.

Mgr Plessis, en partant pour l'Europe, avait déjà réglé que le nouveau diacre irait comme assistant-chapelain à Saint-Roch de Québec. Naturellement il y fut chargé des baptêmes. Il eut aussi dès lors à y prêcher à son tour. Mais ce qui prouve mieux la confiance que l'illustre évêque avait en lui, c'est qu'à la fonction ordinaire de chapelain, le jeune abbé eut à remplir la charge importante de professeur de théologie.

On sait, en effet, que Mgr Plessis, non content d'avoir contribué beaucoup à l'église de Saint-Roch, et d'avoir, à côté de la maison de Dieu, fondé une école, crut aussi bien faire en établissant dans ce faubourg, à côté de l'antique et puissant Séminaire de Québec, un petit collége où l'on fit en trois ans ce qui en demandait six. Nous croyons que l'illustre évê-

que se trompait. Quoiqu'il en soit, "en conséquence de cette résolution, au mois d'octobre 1818, des classes furent ouvertes dans la vaste maison qui servait de presbytère ; quelques ecclésiastiques, placés sous la conduite des chapelains qui desservaient l'église, furent employés comme régents, et bientôt l'établissement entra en pleine opération. Il fournit un bon nombre d'élèves, qui terminèrent avec succès leurs études dans d'autres maisons, et honorèrent ainsi le petit collége où ils avaient reçu leurs premières leçons dans les lettres et les sciences." (1)

C'est donc à ces jeunes régents employés au collége de Saint-Roch, que l'abbé Aubry fut chargé d'enseigner la théologie.

Parmi ses premiers élèves, ou ses amis, se trouvaient C.-F. Baillargeon, qui fut plus tard archevêque de Québec, l'abbé Angers, mort curé de Saint-Joseph de Lévis, et l'abbé Fortier, mort curé de Saint-Michel. Or, des élèves comme ceux-là obligeaint un professeur. On savait qu'il venait d'un collége étranger. Il était

---

(1) Foyer Canadien, Vol. 1, p. 199.

jeune. On aimait peut-être, même sans qu'on s'en rendît bien compte, à l'éprouver un peu. Les questions, les cas ne faisaient donc pas défaut. Mais bientôt l'on s'aperçut que le jeune professeur n'était déjà plus novice, et ces préventions défiantes se changèrent en respect, en confiance, et en amitié.

Joseph Aubry fut ordonné prêtre le 13 février 1820, par Mgr Panet, coadjuteur de Mgr Plessis, et, pendant l'absence de ce dernier, administrateur de l'archidiocèse. Mais rien ne fut changé. Il resta attaché à Saint-Roch comme chapelain ou comme professeur, avec Monsieur Hudon, premier chapelain, jusqu'en 1823, où il devint lui-même premier chapelain, avec C.-F. Baillargeon comme assistant.

Il resta à Saint-Roch cinq ans en tout.

Mais la vie de l'abbé Aubry allait prendre une nouvelle direction.

Depuis longtemps, M. Ant. Bédard, alors curé de Charlebourg, et l'abbé C.-F. Turgeon, directeur du Grand-Séminaire, le pressaient d'entrer au Séminaire de Québec. Il s'agissait surtout de soulager l'abbé Turgeon, dont la santé ne pouvait se faire aux fonctions sédentaires et assidues de directeur du Grand-Sémi

naire. M. Demers, qui s'y connaissait en hommes, appuyait l'abbé Turgeon dans cette démarche.

L'abbé Aubry se décida. Il alla trouver Mgr Plessis et lui exposa sa pensée. Mgr Plessis en fut un peu contrarié. Il destinait le jeune prêtre à un autre poste. Il se proposait de le nommer chapelain des Dames Ursulines des Trois-Rivières, comme successeur de M. de Calonne, qui venait de mourir.* Cependant, l'évêque ne voulut pas se refuser aux désirs bien prononcés du jeune professeur, et l'abbé Aubry entra sans délai au Séminaire de Québec.

* M. Aubry fut chapelain à St. Roch en 1823. Il n'est pas exact de dire que De Calonne venait de mourir quand il quitta, car cet abbé était mort dès 1822.

IV

L'abbé Aubry a consacré trente années de sa laborieuse carrière au Séminaire de Québec, de 1824 à 1854. Dix-sept ans il a été directeur du Grand-Séminaire, la première fois en 1824, la dernière en 1853-54. Six ans il a été directeur du Petit-Séminaire, la première fois en 1833, et la dernière en 1842-43.

Pendant presque toute la durée de son séjour dans cette maison, il a enseigné tour-à-tour la théologie morale, dogmatique, pastorale, et l'Ecriture sainte.

De concert avec M. Léon Gingras, l'abbé Aubry a donc contribué, pour sa large part, à former presque tout l'ancien clergé du diocèse de Québec.

Son enseignement était clair, méthodique, toujours bien préparé. " C'était un excellent professeur, " disait Mgr l'Archevêque ; et ce mot renferme le plus bel éloge.

Tout en possédant les différentes parties de l'enseignement théologique, son expérience et ses études lui avaient surtout rendu familier le domaine de la morale. Que de fois on eut recours à ses lumières pour obtenir la solution des questions difficiles suscitées par l'exercice du saint ministère ! Avant de donner ses réponses, il faisait lui-même les plus scrupuleuses recherches, pesait les raisons de part et d'autre, et s'absorbait singulièrement dans son travail. Qui sait même si les nombreuses distractions qu'on lui attribue ne venaient pas, pour la plupart, de l'application de son esprit à la solution de quelques problèmes théologiques ? Plusieurs se rappellent l'avoir vu à Saint-Joachim, complètement étranger aux jeux bruyants auxquels on se livrait autour de sa personne. Voyez M. Aubry, se disait-on l'un à l'autre, il n'est pas avec nous. — " Non, fit observer M. Désaulniers, de Saint-Hyacinthe, il n'est pas avec nous ; il est à répondre à quelque bon curé qui le consulte ! "

Maître de la confiance des membres du clergé lorsqu'il s'agissait de science théologique, l'abbé Aubry ne commandait pas moins le respect au point de vue de la direction des âmes. Il était le père spirituel d'un nombre considérable de prêtres. On venait puiser à ses conseils pour s'affermir dans la pratique des vertus sacerdotales, et pourquoi ? — Parce que, au petit Séminaire comme au grand, on avait déjà apprécié tout ce que son cœur renfermait de bonté, tout ce que son âme contenait de zèle.

Il y a un genre d'instruction où les meilleures qualités de l'abbé Aubry se révélaient, et où il excellait : c'est celui qui est connu dans nos grands Séminaires sous le nom de *pathos* ou conférences spirituelles. Ceux-là qui l'ont entendu peuvent redire ce qu'il y mettait de piété et d'onction, et avec quel bonheur il y appliquait l'Ecriture sainte. Quel plus beau triomphe, que de créer dans le cœur des jeunes lévites un ardent désir de la perfection ? Ce triomphe, notre regretté défunt l'a remporté dans ses nombreux entretiens avec ses chers élèves du grand Séminaire.

Le séjour à Saint-Joachim forme en quelque sorte partie intégrante de la vie d'un prêtre du

Séminaire de Québec. L'abbé Aubry a toujours aimé le Petit-Cap. Il y passait une bonne partie de ses vacances, quand le zèle ne l'attachait pas à la prédication de quelque retraite. Il faisait peu partie des expéditions lointaines, mais il aimait à visiter les fermes, où il causait fort avec les bonnes gens. Puis, aux soirées de Liesse ou sur le perron du Château, il prenait une part très-large aux amusements. Le reste du temps que lui laissaient ses exercices de piété, vous l'eussiez vu très-souvent dans les belles allées du bois enchanteur, se promener lentement, occupé à méditer ses plans d'instruction, ou à revoir, un livre à la main, quelque partie de la théologie ou de l'histoire ecclésiastique.

Aimé et respecté de tous comme un bon père, il avait su cependant se gagner, d'une façon toute particulière, l'affection de deux de ses confrères: c'était M. C.-F. Baillargeon, alors curé de Québec, et depuis notre archevêque, et M. L.-T. Bédard, chapelain de l'Hôpital-Général. Il exista entre ces trois prêtres une union vraiment fraternelle. C'est qu'on eût facilement découvert entre eux plus d'un trait de ressemblance: un même zèle pour le salut des âmes, une application égale à l'ac-

complissement du devoir, même respect créé autour d'eux par la dignité et les vertus personnelles. N'y avait-il pas aussi chez tous les trois une certaine ingénuité d'âme, qui devait les attirer l'un à l'autre? Monseigneur Baillargeon apportait à cette réunion une élévation d'esprit à laquelle les deux autres n'atteignaient peut-être pas complètement ; il y avait aussi chez lui une perspicacité plus vive, plus de connaissance des hommes ; mais pour ceux qui ont conservé le souvenir de ces trois amis, il est facile d'admettre que la bonté du cœur, et je ne sais quelle candeur, formaient un élément du caractère de chacun d'eux, et devaient amener entre eux une liaison intime.

L'action de l'abbé Aubry, comme membre du Séminaire de Québec, ne s'est pas bornée à ce que nous pourrions appeler, dans une grande institution comme dans nos chambres législatives, *les affaires de routine*. Il avait sa place et sa voix dans les conseils. Or, un tel honneur demande plus de qualités qu'on ne serait tenté de le croire de prime abord. Les directeurs de nos grandes maisons ont en main les intérêts matériels, intellectuels et religieux, d'une institution qui doit non-seulement vivre, mais

encore prospérer. Il y a des crises à traverser, des intérêts à soigner, des progrès légitimes à réaliser. Quelquefois l'Eglise et l'Etat attendent de l'humble Conseil d'un Séminaire une réponse qui influera sur le présent et sur l'avenir. Ce qu'il faut, à ces hommes, de science, de sagesse, de prudence, de fermeté, de résignation et d'abnégation, on le voit aisément, en y réfléchissant un peu. N'y eût-il que le soin ordinaire des études, l'éducation morale et religieuse, ce serait encore assez pour occuper les conseils des hommes les plus sages.

Au Séminaire de Québec, l'abbé Aubry n'occupait pas la première place, mais il a eu le mérite de savoir seconder les efforts de ceux qui se trouvaient spécialement chargés de l'administration. Il tenait aux améliorations de bon aloi. Son intérêt se portait jusque sur les matières les moins en rapport avec ses études ordinaires ou les sciences qu'il aimait, comme sur la géographie, l'histoire, les langues. Il ne fut pas étranger à l'introduction du grec dans le cours d'études ; et c'est lui, du moins en grande partie, qui réussit à assurer au Séminaire les services de l'abbé Brien,+ qui connaissait bien cette riche et harmonieuse langue.

+ L'abbé Brien ne nous était connu que comme fort latiniste ; on enseignait le Grec à Montréal dès le temps que mon père était écolier c.a.d. au début de notre siècle.

Toutes les fois qu'il s'est agi d'établir entre le travail et les congés une juste proportion, de procurer le bien-être des élèves jusque dans la nourriture, il donnait aux débats toute son attention.

L'instruction religieuse surtout excitait son zèle. Il s'est chargé bien des fois, lui, aussi bien que les abbés Léon Gingras et L. J. Casault, pour ne pas mentionner les vivants, d'enseigner aux élèves la doctrine chrétienne, et cela dans un temps, et à une époque de leur vie, où, sans doute, ils eussent été parfaitement justifiables de confier cette fonction à des mains plus novices.

Et nous parlons ici de choses de notre temps, que nous avons entendues de nos oreilles, vues de nos yeux ; nous parlons d'un enseignement religieux, vraiment, réellement chrétien, que les études subséquentes de n'importe quel homme sérieux ne font ni méconnaître, ni oublier.

Des prêtres comme les abbés Aubry, Léon Gingras, L.-J. Casault, et nous oserons nommer aussi Mgr l'Archevêque actuel, dont personne n'a oublié les savantes leçons, de tels prêtres ne se reprocheront jamais d'avoir négligé l'éducation religieuse de la jeunesse, ou de l'avoir reléguée au second rang.

Le nom de l'abbé Aubry figure parmi ceux des fondateurs de l'Université-Laval. Hélas ! ils s'éclaircissent les rangs de ces hommes qui ont doté notre pays de cette grande et noble institution ! Deux seuls survivent : Mgr l'Archevêque Taschereau et l'abbé Forgues. Joseph Aubry vient d'aller rejoindre ses anciens confrères, MM. L.-J. Casault, A. Parant, J. Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, E.-J. Horan. Leur mérite à tous — et il le partage avec chacun d'eux — c'est d'avoir parfaitement compris le bien que la Religion et la Patrie devaient retirer de leur œuvre ; c'est d'avoir, de concert avec l'un des plus illustres d'entre eux, M. Casault, fait taire les appréhensions de l'avenir, et surmonté vaillamment les obstacles du présent.

Monsieur Aubry, jusqu'à sa mort, a aimé le Séminaire de Québec, et porté le plus vif intérêt au développement de l'Université-Laval ; et il a emporté avec lui la consolation de la voir se raffermir, grandir, prospérer, pour le bien et l'honneur de la Religion et de la Patrie.

Pourquoi faut-il qu'une institution si grande, si noble, si généreuse, si riche, si dévouée, et si nationale, n'ait pas encore réuni dans un même cœur et une même âme tous les enfants de Laval et de Champlain ?

Nous n'accusons personne.

Mais l'histoire répondra.

En 1850, l'abbé Aubry était membre du Conseil de l'Archevêque. C'est pour la première fois qu'on voit ce digne et savant ecclésiastique en possession d'un tel honneur ; mais depuis bien des années, il jouissait comme prêtre et comme théologien de la confiance des évêques. Mgr Plessis lui confiait bien des choses : " J'en étais tout confus, " disait souvent l'humble prêtre. Messeigneurs Panet, Signay, le consultaient à tout instant sur la théologie, le droit, l'administration, les rubriques. Bien des fois aussi, ils lui confièrent la rédaction des documents les plus importants.

Enfin, en 1852, l'archevêque de Québec, Mgr P.-F. Turgeon, crut devoir solliciter le titre de Docteur, pour lui et pour M. L.-J. Casault. C'était à ses yeux à la fois une récompense pour de longs services rendus, un honneur bien mérité, et une mesure de convenance.

Voici, du reste, le texte même de la lettre que Mgr Turgeon écrivit alors au Secrétaire de la Propagande.

Québec, 26 Novembre 1852.

A Son Excellence Mgr Al. Barnabo,
Secrétaire de la S. C. de la Propagande, Rome.

MONSEIGNEUR,

Mon Séminaire de Québec, appuyé par le Gouverneur de cette Province, a obtenu sans peine du Gouvernement Britannique une charte qui l'autorise à établir une Université Catholique. Il attend maintenant avec confiance l'autorisation apostolique, qu'il a demandée au Saint-Siége par son député, et que Sa Sainteté a daigné promettre de lui accorder aussitôt que cette charte lui serait octroyée.

La première faculté dans la nouvelle Université sera sans doute celle de la Théologie. Le Séminaire ne manque pas d'hommes capables d'enseigner cette science ; mais il conviendrait que ces professeurs, qui seront en même temps membres de l'Université, et revêtus du droit de conférer les degrés à leurs élèves, fussent eux-mêmes gradués.

J'ose donc vous prier, Monseigneur, de vouloir bien obtenir de Sa Sainteté le degré de Docteur en Théologie pour Messieurs Louis-Jacques Casault et Joseph Aubry, prêtres du Séminaire de Québec ; le premier, qui est un de mes grands-vicaires, en étant le Supérieur, et le second y étant professeur de Théologie depuis plus de vingt-cinq ans. Monsieur Casault, qui a été porter l'été dernier aux pieds du Saint-Père la supplique des Évêques du Canada pour l'établissement de l'Université, est déjà

connu de Votre Excellence. Ces deux dignes ecclésiastiques, aussi distingués par leur vertu que par leur science, une fois élevés au grade de Docteur en Théologie, se trouveront par là convenablement qualifiés à occuper le premier rang, qui doit nécessairement leur appartenir, parmi les professeurs et les chefs de l'Université.

Veuillez, Monseigneur, m'accorder vos bons offices pour le succès de cette demande. Mon digne coadjuteur, l'Évêque de Tloa, qui a eu l'avantage de vous connaître pendant son séjour à Rome, il y a deux ans, m'encourage beaucoup à compter sur votre bienveillant appui.

Je suis, etc.,

(Signé,) † P.-F., Archevêque de Québec.

Les diplômes en question arrivèrent en effet à Québec, accompagnés d'une lettre d'information de la part de S. E. le Cardinal Franzoni, en date du 14 Janvier 1853.

Nous ne voulons ni apprécier, ni relever aux yeux du lecteur la valeur de ces deux documents, l'un émané de l'Archevêché de Québec, l'autre de Rome. Seulement, il nous sera bien permis de dire que nous croyons ce double honneur parfaitement mérité. C'était le digne couronnement d'une longue vie consacrée

à la science et à l'Eglise. La modestie du digne prêtre eut garde de s'en prévaloir ; mais les bons juges, ses amis, ses nombreux élèves, qui le connaissaient mieux que tout autre, et le public où la lumière ne manque pas, n'ont pas dissimulé leur satisfaction, ni ménagé leurs applaudissements.

V

Tout à coup—c'était dans l'hiver de 1854, au mois de février—la nouvelle éclate au Séminaire de Québec, dans la ville, dans tout le pays, que l'abbé Aubry laisse le Séminaire, et se fait religieux. A son âge, avec ses habitudes studieuses, après trente années d'une vie à laquelle il était si éminemment propre, quitter, au milieu même de l'année scolaire, une maison à laquelle il avait voué son cœur et son âme, au moment où l'institution se transformait, ou plutôt assumait le noble, mais pesant fardeau de créer la première université catholique du pays ; s'arracher violemment au respect, à la vénération de cette jeunesse qui entourait chaque samedi son confessionnal ; dire adieu à ses chers élèves du Grand-Séminaire; se séparer pour toujours de

ses confrères, auxquels il était depuis si longtemps uni, et tout cela pour embrasser, loin du pays, la vie sévère des Trappistes, pour laquelle il semblait si peu fait, qui l'eût jamais pensé ?

Il y eut plus que de la surprise.

Ce fut un étonnement général.

Chacun commenta la résolution à son point de vue.

Nous ne pouvons pas même dire que l'on ait toujours gardé les limites de la justice.

Cependant l'abbé Aubry demeura inflexible. Il n'avait rien résolu à la légère. Quand il fit part de son dessein à M. l'abbé S. Tassé, alors supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse, il lui disait : " Enfin, je vais mettre à exécution un projet que je nourris depuis vingt ans." A Mgr T. Cook, évêque de Trois-Rivières, qui s'efforçait de le retenir ; à ses frères, MM. les curés de St-Léon et de l'Ile Perrot, qui ne lui cachaient pas leurs pensées, il opposait invinciblement la même réflexion.—" Eh ! bien, soit, allez, dit Mgr de Trois-Rivières ; mais vous reviendrez, et ce sera ici. Ma maison vous est ouverte."

Sans doute, comme l'événement le vérifia, l'abbé Aubry, malgré la sincérité de sa détermination, n'était pas appelé à la vie de trap-

piste ; mais il n'a jamais cessé de croire, et il l'a souvent répété, avec cette sincérité qui ne lui fit jamais défaut, qu'il se crut appelé à la vie religieuse. Il lui semblait que s'il eût plu à Dieu de mettre sur son chemin un ordre contemplatif, il y serait entré pour n'en jamais sortir : "C'est cela, disait-il souvent, c'est cela qu'il me fallait."

Peut-être même que si le régime de la maison de Gethsémani, au lieu d'être poussé à l'extrême sévérité, eût été tempéré de cette douceur discrète, qui s'accommode bien avec la ferveur, peut-être que l'abbé Aubry eût pu s'y faire, malgré ses habitudes et son âge.

Au reste, l'on n'ignore pas que Dieu demande souvent aux âmes d'élite l'obéissance et non le sacrifice.

C'est par cette voie, rude en apparence, et extraordinaire aux yeux des hommes, qu'il prétendait appeler le saint prêtre sur un autre théâtre, mieux fait peut-être pour exploiter les lumières de sa science et le feu de son zèle. L'abbé Aubry n'a pas manqué plus tard de reconnaître en tout cela le doigt de Dieu. Nous lui avons entendu dire à lui-même plusieurs fois : A Québec, où il s'agissait d'apporter par le moyen de jeunes étudiants la grande

science théologique de Rome,* mon rôle, à moi, déjà vieux, et qui m'étais formé seul, n'eût plus eu, en quelque sorte, de raison d'être ; et je me fusse trouvé, d'un côté, pour ainsi dire de trop, et de l'autre côté, je n'aurais pu, comme prêtre du Séminaire de Québec, me livrer à ces œuvres que je crois utiles au prochain et agréables à Dieu.

En deux mots, c'est Dieu qui le voulait ainsi.

L'abbé Aubry se rendit donc à Gethsémanie, Kentucky, au mois de février 1854, accompagné de Monsieur le curé de Saint-Léon.

Le R. Père Eutrope, qui l'avait déjà connu à Québec, quand il était venu y prêcher l'année précédente, fit sans délai remarquer au généreux prêtre que son âge—il avait alors 58 ans—constituerait un obstacle insurmontable.

Dans les premiers jours du mois de mai, Mgr Cook écrivait au curé de Saint-Léon :

+ " Je vous autorise à faire cette absence. Partez " au plus tôt. Que votre frère revienne : je l'at- " tends pour qu'il m'accompagne dans ma visite " pastorale."

Monsieur le curé de Saint-Léon trouva son frère employé comme chapelain à Lorette. Mgr Spalding lui avait offert cette facile mis-

* Voilà réellement la cause du départ de l'abbé Aubry s'il est parti volontairement, car nous avons vu dans le recueil des écrits détachés des pseudonymes, Binan (Lille neuve) et Luigy (Pelletier) qu'il a été persécuté : il s'agissait d'importer la théologie ultramontaine !

sion, afin que sa santé n'eût pas à souffrir d'un trop long séjour au monastère.

L'abbé Aubry revenait donc au pays au mois de juin 1854. Il passa quelques jours à Saint-Léon, pour se reposer des fatigues du voyage ; puis il alla rejoindre l'évêque de Trois-Rivières à Gentilly, pour l'accompagner dans sa visite pastorale. Trois fois, en 1854, 55, 56, il eut à remplir la même fonction.

Tout le temps qu'il passa aux Trois-Rivières fut consacré au ministère le plus actif, le plus varié, le plus fructueux.

Il y était tout à tous. Ses confrères avaient très-fréquemment recours à sa science. Il contribua à l'institution d'un Conseil épiscopal— il avait même rédigé à ce sujet un mémoire— ainsi qu'à l'établissement de Conférences ecclésiastiques dans le nouveau diocèse. C'est lui qui en prépara les sujets, et qui se chargea des travaux de la rédaction. *

Enfin, dans l'automne de 1857, sur l'invitation plusieurs fois réitérée de M. S. Tassé, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse, et le désir de Mgr de Montréal, M. Aubry se décida à aller reprendre, dans cette maison, l'œuvre calme, mais importante, qui avait eu

* Il a aussi donné un résumé qui a été publié à l'usage du biographe.

déjà la plus grande partie de sa vie, je veux dire la direction des séminaristes et l'enseignement de la théologie. Il a été, là aussi, quelque temps directeur des élèves du Petit-Séminaire. Cependant, il n'a rempli cette fonction que par intervalles et par nécessité. Il n'était pas fait pour cette surveillance constante, assidue, j'oserais dire un peu soupçonneuse, ferme, sévère, et à la fois paternelle, que le poste de directeur exige.

Il était en 1874, je crois, vice-Supérieur.

Mais ce qui absorbait en quelque sorte toute son énergie, c'est le ministère: le confessionnal, la prédication, soit dans la paroisse, soit ailleurs, les missions, et par-dessus tout, son *Œuvre des Bourses*, dont nous parlerons dans un autre endroit.

L'abbé Aubry porta toujours un intérêt spécial aux *Conférences Théologiques*, qui se font à Rome, et dans tous le diocèses du monde autant que possible. Il voyait dans ces exercices le progrès de la science, l'honneur du clergé, le bien des âmes. Aussi travailla-t-il de toutes ses forces à les introduire au Séminaire de Sainte-Thérèse, comme il avait fait à Trois-Rivières. Il y réussit. Chaque semaine, le vendredi, la *Conférence Théologique* s'y tient. Tous les prêtres attachés à la maison doivent y prendre part.

L'abbé Aubry, jusqu'à ses derniers jours, y assista. Quand il dut rester à sa chambre, parce que les forces lui manquaient, il eut soin de demander dispense au Supérieur, et de s'excuser auprès de ses jeunes confrères.

En 1870, le digne prêtre atteignait le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce ; et l'abbé Clément, son frère, avait déjà dépassé son demi-siècle de prêtrise. Il était juste qu'on en célébrât la mémoire ; et pour ne pas séparer deux souvenirs qui se touchaient, l'on réunit en un même jubilé, les Noces d'or de l'un et de l'autre.

Ce jubilé sacerdotal eut lieu le 16 février 1870, au Séminaire de Sainte-Thérèse.

" Il était beau de voir deux frères, tous deux dans la vigueur de leur esprit et de leurs forces, célébrer en un même jour leurs Noces d'or, ayant à leurs côtés un frère de quarante ans de prêtrise, trois neveux, prêtres comme eux, enfants d'une même sœur, et plusieurs autres parents engagés dans les ordres sacrés : famille bénie, où le Seigneur semble s'être complu à choisir les ministres de ses autels.

" L'importance de l'action qu'il s'agissait de commémorer, et la réputation dont jouissent les

MM. Aubry, avaient attiré un concours nombreux de leurs amis, accourus de toutes les parties du pays. C'étaient des amis d'enfance, des connaissances d'un autre âge, d'anciens élèves, la plupart blanchis eux-mêmes dans les travaux, occupant tous une haute position dans la société, quelques-uns même au premier rang, qui venaient rendre hommage à la vieillesse verte et vigoureuse, et aux services nombreux rendus à eux-mêmes, à la religion, et à la patrie, par ces deux vénérables prêtres, l'un dans l'enseignement de la théologie, la prédication et la direction des jeunes gens, l'autre dans les fonctions de professeur et l'exercice du ministère.

" Certes, ce dut être pour les deux vieillards une douce jouissance, que de voir réunis autour d'eux, comme une couronne à leurs mérites, tant d'hommes distingués.

" D'autres personnages éminents, et entre tous, Sir Narcisse F. Belleau, s'étaient fait excuser de leur absence, et avaient exprimé, de vive voix ou par écrit, leur regret de ne pouvoir assister à cette fête de l'amitié et de la reconnaissance." (1)

---

(1) *Souvenirs du Jubilé Sacerdotal de MM. Clément et Joseph Aubry*. Montréal, des presses à vapeur de la *Minerve* 1870.

Il y eut :—

Messe solennelle, chantée par l'abbé Joseph Aubry lui-même ;

Sermon, prêché par l'abbé T. E. Hamel, ancien élève du vénérable directeur, aujourd'hui Supérieur du Séminaire de Québec, et Recteur de l'Université-Laval ;

La rénovation des promesses sacerdotales ;

Te Deum d'actions de grâces.

L'abbé Hamel terminait son discours ainsi :

" En vous faisant voir, M. F., la dignité, la sublimité du prêtre, et la difficulté à remplir tous les devoirs du sacerdoce, j'ai fait l'éloge de ces deux vénérables vieillards qui sont l'objet de cette fête, et qui, pendant un demi-siècle, n'ont jamais cessé de mériter l'estime et la confiance de leurs supérieurs, et des milliers de personnes qui ont eu l'avantage de pouvoir apprécier leur zèle dans l'accomplissement des devoirs de leur ministère. Imitons donc la sage conduite de ces deux vieillards. Ce serait leur faire injure que de nous borner à une stérile admiration. Joignons-nous à eux, pour remercier Dieu des bienfaits qu'il a bien voulu répandre sur ses deux ministres, pendant une si longue et si belle carrière. Prions tous le Dieu des

miséricordes, pour qu'il daigne nous les conserver encore pendant de longues années, afin que nous puissions jouir longtemps de leur présence au milieu de nous, et nous encourager par leurs bons exemples à mépriser les biens passagers de ce monde, et à mettre notre espérance dans les biens stables de l'éternité. "

Mgr de Birtha présidait à la fête.

Le G.-V. Truteau, administrateur du diocèse de Montréal, était présent.

Cent vingt prêtres, des diocèses de Québec, de Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de Montréal, étaient venus rendre hommage aux deux vétérans du sanctuaire. L'abbé Edmond Langevin, V.-G., administrateur du diocèse de Rimouski, avec le clergé du même diocèse, avait signé et envoyé une adresse de cordiale félicitation.

Les principales maisons d'éducation du pays étaient représentées à la fête.

On y voyait l'Honorable G. Ouimet, Procureur-Général, et M. C. S. Cherrier, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Le Séminaire de Sainte-Thérèse n'avait rien épargné pour donner à ce jubilé tout l'éclat possible.

Nous ne faisons qu'analyser.

On retrouvera tous les détails de cette grande fête dans la brochure que nous citions plus haut, avec le compte-rendu de la séance littéraire, les discours de Mgr de Birtha, de l'Hon. G. Ouimet, et de M. C. S. Cherrier ; ainsi que l'*Hommage* de l'Hon. Juge Routhier. Il était juste en effet que la poésie fît entendre ce jour-là ses plus beaux accents.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de reproduire ici les belles paroles que le héros de la fête, l'abbé Joseph Aubry, adressa à ceux qui étaient venus lui donner cet éclatant témoignage de leur reconnaissance, de leur respect et de leur amitié. Il faut les lire ; et si on les a lues déjà, on aimera à se les rappeler :

" Monseigneur, chers et vénérés confrères dans le sacerdoce, et vous tous, messieurs, qui m'honorez de votre présence.

" Voici pour moi un spectacle tout nouveau, me voici l'objet d'une solennité et d'honneurs auxquels je ne suis point accoutumé. On veut donc absolument qu'arrivé au bord de ma tombe, j'éprouve un jour de joie et de bonheur. Eh bien ! messieurs, vous surtout que je pourrais appeler mes enfants, mes chers élèves, anciens et nouveaux, qui formez en grande

partie cette réunion, je me rends à vos désirs. Oui, je veux aujourd'hui goûter avec vous un moment de joie et de bonheur, bonheur d'autant plus doux que je le partage avec le meilleur de mes amis, avec mon frère aîné.

" J'avoue que c'est un grand sujet de joie pour un père, quand, célébrant la cinqantaine de son mariage, il se trouve au milieu d'une nombreuse famille, environné de ses enfants, de ses petits-enfants, et de ses arrière-petits-enfants, venus de bien loin pour le voir et le féliciter. Mais permettez-moi de vous le dire, mes bons amis, ce n'est pas un moindre sujet de joie et de consolation, pour un ancien professeur et directeur, de se voir environné d'un grand nombre de ses élèves, venus des différents diocèses du Bas-Canada. Je les considère comme mes enfants, que j'ai vus naître, croître, et se fortifier dans la vie de l'intelligence, et se former à la vertu sous mes yeux, et sous ma direction.

" Ce qui met le comble à ma joie et à ma consolation, dans ma vieillesse, c'est de voir que la plupart de ces plantes, arrosées par le plus indigne instrument dont la Providence pouvait se servir, aient eu un tel accroissement par la bénédiction céleste, et aient pro-

duit tant de fruits, et de si beaux. Mais c'est la conduite ordinaire de Dieu, quand il choisit quelqu'un pour opérer de grandes œuvres, comme le Saint-Esprit nous l'apprend : *Infirma mundi elegit ut fortia quæque confundat.*

" Si je jette mes regards en arrière, de quelques années, que vois-je ?—une troupe enfantine, joyeuse, sautant, bondissant, criant, chantant... et ces petites créatures, je les appelais alors mes chers enfants ; ils m'étaient chers en effet, et voyez si j'ai eu raison. Car ces enfants, appliqués aux études classiques, et formés aux vertus chrétiennes, sont devenus des hommes, et des hommes utiles, importants, et presque nécessaires à notre société. Les uns ayant embrassé l'état ecclésiastique, travaillent avec zèle et succès en différents diocèses, comme curés, vicaires-généraux, professeurs, directeurs, supérieurs dans les maisons d'éducation, et même comme évêques et archevêques, ou administrateurs de leurs diocèses. D'autres, ayant pris rang dans la société civile, exercent avec distinction les professions de notaire, médecin, avocat, ou d'autres professions honorables, et ont mérité d'être choisis pour professeurs à notre belle Université Laval ; quelques-uns sont placés sur les

bancs des juges; plusieurs occupent des siéges dans les Chambres provinciales ou fédérales, et nous avons l'honneur de compter parmi nos élèves plusieurs ministres, dont l'un est l'honorable Premier de la Province de Québec ; un autre est Président du Sénat; et même, si notre mémoire ne nous fait pas défaut, Son Excellence, le premier Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada, aurait aussi été notre élève.

" Nous aurions donc, ce semble, sujet de nous glorifier, vous, mes chers enfants, d'avoir eu de tels succès, et moi, d'avoir eu de tels élèves. Mais non, messieurs, n'oublions pas la maxime chrétienne, que Dieu seul étant le principe et l'auteur de tous les dons, de tous les succès, à lui seul en revient toute la gloire, et tout l'honneur : *Soli Deo omnis honor et gloria.*

" Une autre raison pour ne m'attribuer aucune gloire des succès de mes élèves, c'est que je n'étais pas seul appliqué à l'œuvre pénible de l'éducation. J'avais des coopérateurs, au Séminaire de Québec, comme j'en ai eu ici : ils ont eu leur part de travail, ils doivent donc aussi avoir leur part d'honneur et de mérite.

" Permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre nos hommages et exprimer notre recon-

naissance aux hommes habiles et laborieux, voués à l'éducation de la jeunesse dans les séminaires, dans les colléges, et dans les écoles normales du Bas-Canada. N'est-ce pas à eux que nous devons l'état florissant dans lequel nous vivons, peut-être le plus heureux qu'il y ait dans le monde?

" C'est à vous maintenant que je m'adresse, élèves de Sainte-Thérèse. Il est temps que je réponde spécialement à votre discours si élégant, si flatteur pour moi, discours qui fait tant d'honneur à la sensibilité de vos jeunes cœurs. Recevez donc l'expression de ma gratitude, de ma tendre affection, et de mon vif intérêt pour vos succès. J'ai remarqué dans votre adresse, il est vrai, des éloges immérités, mais je suis persuadé qu'il y a sincérité de votre part. Votre bienveillance pour un vieillard, que vous regardez comme votre père, a sans doute caché ses défauts à vos yeux. Je vous remercie donc de votre bonne volonté.

" Dans tous les rapports que j'ai eus avec vous, depuis quatorze ans, je n'ai eu qu'à me féliciter de votre conduite à mon égard, si respectueuse et si cordiale. Il est une année surtout que je ne puis oublier: c'est celle où j'étais

chargé de votre direction disciplinaire. Vous avez trouvé moyen de m'en alléger le fardeau, par votre soumission, votre docilité, et votre amour filial. J'aime à vous en rendre témoignage en présence de mes anciens élèves. Oui, mes chers enfants cadets, les Benjamins de cette grande famille, qui se trouve ici réunie en partie, je vous considère en ce moment comme de jeunes arbres encore en fleurs; mais en croissant et en vous fortifiant, vous allez devenir bientôt de grands arbres, et produire des fruits délicieux, abondants, et utiles à cette belle société ecclésiastique et civile, avec laquelle vous ne formerez plus qu'un seul corps.

" Merci, Monseigneur, de votre condescendance à vous rendre jusqu'ici, et de l'insigne honneur que vous nous accordez par votre présence.

" Merci, MM. les administrateurs, vicaires-généraux, représentants des différents diocèses, et MM. les chanoines.

" Merci, MM. les supérieurs et représentants des différentes maisons d'éducation.

" Remercîment spécial à M. le prédicateur, pour la bienveillance avec laquelle il a prêté le concours de son habile parole, à cette solennité,

sur un sujet aussi sec et aride. Vos éloges, non mérités, sont des instructions pour moi. Ils m'apprennent non ce que j'ai été et ce que je suis, mais ce que j'ai dû et ce que je dois être. Je tâcherai d'en profiter.

" Merci, cher monsieur, mon ancien élève, qui, par votre précieux cadeau, avez réveillé le souvenir de mes premiers ancêtres, et m'avez donné la connaissance d'une origine doublement glorieuse.

" Merci, messieurs les curés ; merci, mes chers compagnons d'étude, vous particulièrement M. le chevalier de St. Grégoire, qui me faites l'honneur et le plaisir de partager ma joie présente, comme nous partagions nos joies de l'enfance ; et vous tous, mes bien chers élèves dans les différentes professions et postes importants de la société. Merci d'avoir bien voulu vous réunir à moi dans ce jour si solennel de ma vie.

" Merci également, MM. les absents, que les devoirs d'état ont empêchés de prendre part à cette fête, et qui m'en avez témoigné si vivement le regret. Que ma voix parvienne jusqu'à vous. Vos bonnes paroles, comme l'acte de tous les messieurs qui sont ici présents, demeureront comme un charmant souvenir dans mon cœur,

bien capable d'adoucir les fatigues et les infirmités de l'âge.

" MM. les chantres et musiciens, qui avez su rehausser l'éclat de cette solennité, vos accords ont été un beau symbole de l'affection qui unit tous nos cœurs ; et vous méritez de notre part une gratitude toute particulière.

" Enfin, merci, mes très-chers confrères de cette maison, auxquels je ne sais comment exprimer ma reconnaissance, pour toutes les peines que vous vous êtes données dans la célébration de cette fête commune de deux frères, qui ne peuvent vous rendre service qu'en priant Dieu pour vous.

" Je termine cette allocution peut-être trop longue, en vous faisant mes adieux, dans la persuasion où je suis, que c'est pour la dernière fois que j'ai le plaisir et l'honneur de vous entretenir, dans une semblable réunion de famille. Car la vie a son terme, que l'homme ne peut ni ne doit désirer franchir.

" Adieu, Monseigneur.

" Adieu, chers et vénérés confrères dans le sacerdoce.

" Adieu, vous tous, mes bons amis, compagnons d'étude, chers élèves, anciens et nouveaux ;

adieu en ce monde passager, mais avec le ferme et consolant espoir de nous revoir plus tard dans un monde meilleur, où nous ne nous séparerons jamais.

" Adieu donc, adieu, adieu !

Les paroles du noble vieillard, dit l'auteur de l'opuscule que nous citions plus haut, si simples, si naïves, et à la fin si mélancoliques, produisirent une impression très-sensible sur les auditeurs. Plusieurs parurent vivement émus en entendant ce discours qui ressemblait presque au chant du cygne.

VI

On a pu lire dans les pages qui précèdent plusieurs détails qui se rapportent d'eux-mêmes aux divers points que nous nous proposons de toucher maintenant. Mais si l'on se contentait de ce que nous avons dû rattacher au cours rapide des événements, pour donner une idée générale de l'homme, on serait loin de porter sur lui le jugement qui convient. Prenons donc maintenant les choses de plus haut, et considérons l'homme avec plus d'attention.

L'abbé Joseph Aubry fut prêtre.

Nous sommes tentés de nous en tenir à ce mot ; car il dit tout.

Oui, l'abbé Aubry fut prêtre, prêtre dans ses pensées, dans ses goûts, dans ses instincts, dans

ses habitudes, dans ses désirs, dans ses espérances, dans ses affections, dans ses allures ; enfin, en tout, partout, toujours, devant Dieu et devant les hommes, il fut prêtre.

Si un prêtre a eu l'esprit ecclésiastique, c'est lui.

Si un prêtre n'a jamais pensé qu'à l'Eglise et au clergé, c'est lui.

Si un prêtre s'est dévoué et dépensé pour ses confrères, c'est lui.

Si un prêtre fut charitable—nous en savons quelque chose, et nous n'avons pas honte de le dire—c'est lui.

Il n'a pas été, il n'aurait pu être autre chose que prêtre. Il est à peine possible de se demander ce qu'eût été faire dans le monde, ce jeune homme aux goûts calmes, confiant, presque crédule, abstrait, tout-à-fait étranger aux choses profanes, et resté neuf, par nature, à tous les calculs des intérêts humains. Dans l'Eglise, ces imperfections relatives se tournèrent en qualités, qui ornèrent les grands traits du prêtre. Ses distractions n'avaient rien de choquant. Elles ne se produisaient que dans des choses futiles ou indifférentes, jamais dans les fonctions de son ministère. Au contraire, ici,

il s'absorbait d'autant plus que tout le reste exerçait sur son esprit moins d'action. Mgr de Birtha disait de lui : "Il se distrait par sa raison." En chaire, au confessionnal, dans la direction des âmes, ne les revît-il qu'à de rares intervalles, sa mémoire ne lui faisait jamais défaut. Sa discrétion, sa prudence, était, suivant l'avertissement de l'Ecriture, celle du serpent ; mais il restait toujours cependant simple et doux comme la colombe.

Il avait le don d'ouvrir, de dilater les cœurs, don précieux, mille fois précieux, que Dieu n'accorde pas toujours au plus excellent de ses ministres.

Placé lui-même au-dessus des faiblesses communes et des défauts du monde, il avait assez de charité pour les regarder en face, sans humilier personne ; toute l'habileté et tout le zèle qu'il faut pour les guérir. Au séminaire, le confessionnal de l'abbé Aubry était assiégé. C'est à lui que s'adressaient la plupart des séminaristes. Combien de prêtres ont continué de recourir à lui, chaque fois qu'ils le purent, en particulier à l'époque des retraites ecclésiastiques ! Plusieurs évêques même lui avaient donné leur confiance ; et l'on sait que l'ami de son cœur,

le grand, le saint archevêque Baillargeon, dans sa dernière maladie, l'appela à son chevet, et l'y retint plusieurs semaines.

Ce redoutable et difficile ministère de juge, de père, de médecin spirituel, l'abbé Aubry l'a exercé toujours, partout, à l'égard de toutes les classes de la société chrétiennne, prêtres ou laïques, lévites, jeunes gens du monde, savants et hommes de profession, peuple des campagnes, communautés religieuses d'hommes ou de femmes. Nous ne croyons pas qu'il y ait eu dans le pays un confesseur qui ait travaillé comme lui, ou mieux, ou autant. On l'a vu partir de Sainte-Thérèse, malgré son âge, par les mauvais temps et les mauvais chemins de l'automne avancé, pour faire de longs voyages, voire même jusqu'à Québec, afin de répondre aux vœux d'anciens amis dont il connaissait depuis longues années les consciences, et qu'il avait le secret de rendre tranquilles et heureux.

A une œuvre comme celle de la confession, il faut plus que la science, le zèle et l'expérience ; plus même que la sainteté : il faut la doctrine sûre, egalement éloignée de ce relâchement qui expose au danger ou laisse périr, et de cette rigueur théorique qui, suivant l'expres-

sion de l'Ecriture, grossit le fagot des obligations imposées au chrétien, et comme on l'a dit avec raison, *ædificat ad gehennam.* Le tact chrétien, la douce charité, autant que l'étude ou le raisonnement, l'avaient mis en garde contre ce double écueil, si fatal aux âmes. Ajoutez qu'il était bon, et ne rebutait personne ; qu'il ne s'élevait que contre le mal, sans jamais mortifier le coupable ; au contraire, il lui inspirait le regret, le courage, une sainte assurance ; et, ce qui met le comble à toutes ces qualités, il avait cette charité patiente, qui sait guérir sans faire d'incisions fâcheuses, qui espère toujours et ne se lasse jamais.

Cette charité le désignait d'avance pour ces œuvres un peu extraordinaires, qui, par là même qu'elles sont difficiles et pénibles, donnent à un ministre de Jésus-Christ plus de consolation que les autres. Nous connaissons des paroisses auxquelles il imposa, à la fin d'une retraite, une solennelle réparation à l'autorité légitime. Ceux qui ont conservé quelque souvenir du passé savent qu'il fut plus d'une fois appelé dans les cachots où gémit le coupable ; et qu'il a accompagné, dans des cas extraordinaires même, le condamné repentant, jusque sur l'échafaud.

Un mot du théologien.

On sait déjà combien d'années, et avec quel succès, l'abbé Aubry enseigna la théologie au Collége de Saint Roch, et surtout aux Séminaires de Québec et de Sainte-Thérèse.

Nous ne voulons pas y revenir.

Mais s'il nous était permis de juger l'abbé Aubry comme théologien, nous exprimerions franchement notre pensée ainsi : Nous ne croyons pas qu'il ait jamais approfondi ou beaucoup étudié les grands maîtres.* Il s'était formé seul, dans une science dont le domaine est immense, et où l'on a plus besoin peut-être que dans aucune autre des leçons du maître, et de l'aide de cours complets et réguliers. Nous ne comparerons donc pas la science théologique de l'abbé Aubry à l'édifice majestueux, complet, aux proportions savantes et régulières, où tout se répond, ou rien ne fait défaut, de la base solide au sommet bien achevé. Non, ce serait là demander plus que ne peuvent donner les forces humaines livrées, comme celles de l'abbé Aubry, aux travaux incessants du professorat et du ministère.

On sait aussi que la tradition théologique, sans manquer tout à fait, ne laissa pas que d'être

* S'il étudia Liguori, comme il est dit à page 14, il ne pouvait pas aller plus avant dans l'esprit de la curie romaine qui a préconisé Liguori "docteur de l'Église".

fautive, sous plusieurs rapports, en Canada comme en France. Nous n'avons eu pendant longtemps dans nos séminaires, que des auteurs français, qui étaient loin d'être parfaits ou irréprochables. Nos communications plus fréquentes et plus intimes avec Rome, la source et le centre de la vraie doctrine, ont indubitablement profité à notre âge, comme elles guideront aussi ceux qui viendront après nous. Mais ce que nous croyons aussi, fermement, et ce que nous n'hésitons pas à dire, c'est que l'érudition théologique de l'abbé Aubry était très-grande, dans toutes les branches de ce qu'on appelle Théologie en général : Apologétique, Dogme, Morale, etc.

Sans doute, il était, comme nous l'avons remarqué déjà, surtout moraliste. Il le fallait. Et en fait de morale, il était surtout casuiste, comme le demandaient la pratique où il était du saint ministère, et les nombreuses consultations que lui adressaient les laïques instruits, les prêtres, et les évêques ; mais ceci n'empêche pas qu'il ait acquis dans toutes les branches une science considérable.

Un mérite que personne ne pourra contester ni à M. Aubry, ni à l'abbé Léon Gingras, son

collègue dans la direction des séminaristes et dans l'enseignement de la théologie au Séminaire de Québec, c'est d'avoir, un des premiers en Canada, mis en honneur, et propagé de toutes ses forces, et prêché, au clergé et au peuple, les doctrines du grand Docteur de l'Eglise, saint Liguori. Il a ainsi contribué puissamment à purger la morale de ces traces de jansénisme, de ces sévères enseignements, qui se retrouvent facilement, aujourd'hui encore, dans certains auteurs français.

Tous deux avaient senti, depuis longtemps déjà, peut-être même dès leurs premières années d'études sérieuses, le vide et la fausseté des idées gallicanes. Avec quelle clarté, quel amour ils exposaient les doctrines orthodoxes dans leurs conférences, en chaire, et jusque dans les conversations ! La primauté du Pape, son infaillibilité, le rôle des conciles, toute la divine économie de l'Eglise, son indépendance et son autorité vis-à-vis de l'Etat—nous avons entendu bien des fois, et beaucoup d'autres avec nous, les abbés Aubry et Gingras exposer tous ces points avec science, clarté, et une pureté de doctrine inattaquable.

Nous n'avons pas sous la main les pages écrites

par l'abbé Léon Gingras sur ces matières, et nous n'avons pas osé les demander à ceux qui se réservent peut-être de les exploiter un jour ; mais nous avons trouvé dans les nombreux manuscrits que l'abbé Aubry a laissés, assez de documents, fussent-ils seuls, pour appuyer ce que nous affirmons.

On n'a jamais trouvé chez lui cette âpre ardeur qui ne sert ni la foi ni la charité. Il ne lançait jamais de ces vagues sentences où le sable de l'erreur se mêle à l'or pur de la vérité, que la vraie science réprouve, et qui surprennent le bon sens du peuple. Il n'a jamais dit, par exemple, que l'assistance fût l'inspiration ; que le sujet de l'infaillibilité active fût absolument un, sans aucune distinction. En un mot, il n'a jamais confondu ce qui doit être distingué : il était vraiment théologien.

En comparant l'abbé Aubry à l'abbé Léon Gingras, nous n'avons voulu énoncer d'autre vérité que celle-ci, à savoir, que la doctrine catholique, et disons-le, puisque la malheureuse expression existe, que la doctrine ultramontaine avait déjà, à une époque très-reculée, au centre même de notre province ecclésiastique, à Québec, de zélés propagateurs. Or, ces deux

hommes, comme nous l'avons déjà observé, ont formé presque tout l'ancien clergé de l'archidiocèse, de concert avec l'illustre L. J. Casault, lequel n'eut jamais rien de plus à cœur que de bien faire connaître la théologie romaine, d'en inspirer l'amour, d'encourager et de soutenir les efforts de ceux qui la mirent en honneur; et c'est lui, L.-J. Casault, qui, le premier en ce pays, eut l'idée d'envoyer des jeunes gens puiser à la source même la vraie science théologique de Rome, et le premier qui la réalisa.

Cependant, les abbés Aubry et Léon Gingras différaient beaucoup sous d'autres rapports, et ils étaient loin de s'entendre sur plusieurs points de la science. L'abbé Aubry ne voyait que théologie, et il n'en considérait pas volontiers les questions autrement que de leur côté pratique ; il avait horreur des systèmes; je ne sais quel tact ou sens pratique, le tenait loin de ces écarts dans lesquels donnent facilement les âmes curieuses ou ardentes. Sa piété elle-même n'avait rien de mystique ; elle était plutôt ferme, que sensible, sans cesser pourtant d'être fervente.

Il en était autrement de l'abbé Léon Gingras. Il était porté au mysticisme, jusque dans la science. Le *système* le captivait. Il eût donné

volontiers dans les théories lamenaisiennes, s'il n'eût été retenu par ceux auxquels il avait confiance; et il avait un penchant marqué pour le *traditionalisme*, aujourd'hui condamné par l'Eglise, et en général pour tout système qui lui paraissait pieux, et propre à couper court aux prétentions trop souvent exagérées de la raison. Il oubliait un peu que le vrai, le seul terrain où est l'Eglise, et où elle veut que se tiennent ses enfants, est le terrain de la vérité.

Quant à l'abbé Aubry, rien ne l'occupait moins, croyons-nous, qu'un système. Nous ne voulons pas dire qu'il fût sur ce point indifférent à la vérité, ce qui eût été une faute, puisque l'Eglise elle-même a soin bien souvent, s'ils s'égarent, de les condamner ; mais nous disons que, tout absorbé dans le champ pratique et sur le terrain solide de la science de son choix, il laissait facilement à d'autres le soin de s'occuper de l'accessoire. Il ne donnait pas dans les systèmes: il attendait avec prudence le jugement qu'en apporte le temps. Il voulait, en quelque sorte, les ignorer.

L'abbé Aubry excellait dans la connaissance de la liturgie et des rubriques, parties sèches et arides, s'il en est dans le domaine des sciences

ecclésiastiques. Mais son esprit éminemment sacerdotal lui faisait considérer toutes ces règles comme l'expression des volontés de l'Eglise. L'habileté, l'aisance avec laquelle il se mouvait au milieu de ce réseau de préceptes et de règles diverses prouve bien, une fois de plus, que son esprit était distrait beaucoup plus en apparence qu'en réalité, ou que ses distractions provenaient plutôt du peu d'importance qu'il donnait à la poussière des choses indifférentes.

Il a prouvé sa capacité comme liturgiste et rubriciste, dans les leçons qu'il donna soit au Séminaire de Québec, soit au Séminaire de Sainte-Thérèse ; en particulier dans les retraites ecclésiastiques, et dans les nombreuses consultations qui lui furent adressées sur ces matières. Quand il se présentait quelque cas embarrassant, qu'on ne savait comment résoudre, l'on disait souvent :—Oh ! si nous avions M. Aubry.

On sait qu'il a travaillé plusieurs années à la confection du calendrier.

Une autre auréole qui lui appartient à juste titre, c'est celle de prédicateur et de missionnaire.

Etant au séminaire, soit à Québec, soit à Sainte-Thérèse, il ne s'est jamais cru dispensé

par l'assiduité ou la multiplicité de ses travaux, du devoir de rompre le pain de la parole à l'avide multitude. Il a prêché beaucoup, et bien, et en apôtre. Il ne recherchait ni les vains ornements, ni les mouvements de l'éloquence humaine ; mais il était naturel, vigoureux, méthodique, clair, et toujours solide, éminemment pratique. C'est le témoignage de tous ceux qui l'ont connu. Il me suffira de citer celui de deux hommes qui s'y connaissaient. Mgr Baillargeon disait de ses sermons : c'est nourri, c'est solide, c'est pratique. Et l'abbé L. J. Casault, qui donnait si souvent à ses jugements une tournure piquante et familière, disait en faisant allusion au peu d'ornements dont l'abbé Aubry revêtait sa parole : — " On voit quelquefois la corde, mais enfin la corde y est toujours." *

En dépouillant le grand nombre de ses manuscrits, nous avons retrouvé beaucoup de plans, la plupart très-courts, tracés sur un petit quart de page de papier ordinaire, quelques parties écrites, très-peu de sermons complets.

Nous avons remarqué, dans ce qui est écrit, une diction toujours pure, une phrase coulante, parfaitement correcte au point de vue grammatical. On voit que le zélé prédicateur

* Si le mot corde doit être là deux fois, nous ne comprenons plus.

respectait la parole de Dieu, et y donnait les ornements nécessaires et convenables. Mais ce qui nous a surpris et vraiment étonné, c'est le nombre de ses instructions, la multiplicité des sujets, la variété, la diversité des points de vue auxquels il a su les envisager, et la richesse avec laquelle il remplit toujours son cadre.

Il mêlait souvent le dogme à la morale; il savait exploiter à propos l'histoire de l'Eglise, et en particulier la vie des saints. Il touchait aux questions les plus élevées; il s'arrêtait quelquefois pour expliquer un mot dont la signification cachait un sens profondément théologique, mais sans jamais perdre de vue les applications pratiques, qu'il fesait suivant la composition de son auditoire, à chaque classe de ceux qui l'écoutaient, et sans jamais s'écarter du but qu'il voulait atteindre, la conversion des âmes, la perfection chrétienne. C'est ce qui fait qu'il revient si souvent sur les points fondamentaux, bases de tout enseignement moral : récompense et châtiment, ciel et enfer.

On sait que l'abbé Aubry fut le premier prêtre canadien qui entreprit de prêcher seul, sans le secours d'aucun autre prédicateur, des neuvaines ou des retraites de longue haleine. Nous croyons

que c'est à Charlesbourg, dans l'Ile d'Orléans, et à St-Jean Port-Joly, qu'il fit en ce genre ses premiers essais. Mgr de Forbin-Janson le poussa dans cette voie, l'encouragea. "Prêchez, prêchez, lui répétait-il, vous devez prêcher." Il se fit remplacer par lui à St-Jean Port-Joly ; et, au dire des témoins oculaires, le jeune débutant quoique pris à l'improviste, fit si bien, que l'on n'eut pas à regretter la voix éloquente de l'illustre évêque missionnaire.

Avant ce temps, et depuis, quels sujets n'a-t-il pas traités ? combien de missions n'a-t-il pas faites ? à quels auditoires ne s'est-il pas adressé ? dans combien de circonstances n'a-t-il pas été requis de prendre la parole ? Nous n'en finirions pas, s'il fallait répondre avec quelque détail à ces questions.

Neuvaines et retraites paroissiales ;

Quarante-Heures ;

Conférences aux ouvriers ;

Retraites de Persévérance ;

Sermons pour tous les dimanches, et les jours de fêtes ;

Homélies sur tous les évangiles de l'année ;

Sermons et Retraites dans les couvents, dans les séminaires, dans les écoles-normales ;

Retraites pour les congrégations ou sociétés pieuses laïques ;
Stations du Carême et de l'Avent ;
Prières du Carême ;
Sermons de circonstances ;
— pour la propagation de la foi ;
— sur le pouvoir temporel du Pape ;
— pour professions religieuses ;
— pour la bénédiction ou la consécration d'une église ;
— sur les bibliothèques paroissiales ;
— pour la bénédiction des cloches ;
— pour la bénédiction d'une première pierre d'église ;
— pour les ordinations ;
— pour un pèlerinage ;
— sur le Chemin de la Croix ;
— à la fête de St. Nicolas, pour les écoles chrétiennes ;
— sur le denier de St-Pierre ;
— à la fête nationale de la St-Jean-Baptiste ;
— pour Triduums ;
Suite de Sermons sur le Sacré-Cœur de Jésus ;
— — sur l'Immaculée-Conception ;
Explications du Symbole, de l'Evangile, du

Catéchisme, des Commandements, des Sacrements ;

Sermons dogmatiques sur l'Eglise ;

Sermons pour les visites pastorales ;

Sermons sur la Sainte-Enfance ;

Sermons sur divers sujets spéciaux, comme le suicide, le duel, la peine de mort, les sociétés secrètes ;

Allocutions diverses relatives aux affaires d'Italie ;

Allocutions aux sociétés de St-Vincent-de-Paul ;

— aux volontaires, en 1866 ;

Retraites Ecclésiastiques à Trois-Rivières, à St-Hyacinthe, à Rimouski, aux missionnaires des Cantons de l'Est ;

Sermons pour les *Noces d'or* des abbés Roque et Dufresne, prêtres du Séminaire de St-Sulpice.

Nous en omettons beaucoup.

Il nous est impossible de désigner les lieux, et d'indiquer les dates. Il faudrait nommer presque toutes les paroisses, toutes les communautés de la province, et passer en revue les nombreuses années de son apostolat.

Souvent on le prenait à l'improviste, pour un sermon de circonstance, pour une retraite.

Aux *Noces d'or* de l'illustre abbé Roque, où il

fit un de ses meilleurs sermons, il dut se confier en grande partie à la préparation éloignée, et à l'inspiration du moment. M. Cherrier, en 1870, au jubilé sacerdotal de son vieil ami, nous le rappelait en ces termes : "Les anciens élèves de M. Roque ayant voulu célébrer, comme nous le faisons aujourd'hui le cinquantième anniversaire de prêtrise de leur directeur, s'assemblèrent en grand nombre à Montréal. On désirait un prédicateur éloquent qui rehaussât la fête par l'éclat de sa parole, comme l'a fait le prédicateur de ce jour (1). On s'empare de mon vénérable ami. Il n'a que trois ou quatre jours pour se préparer. Il monte en chaire, et il nous fait entendre un des plus beaux sermons qui aient été prononcés à Notre-Dame de Montréal."

Nous nous en rapportons sans peine à un juge tel que M. C. S. Cherrier.

Nous savons aussi que dans une circonstance analogue, du haut de la même chaire, devant un immense auditoire, il sut retrouver des accents plus élevés peut-être et plus éloquents que jamais, pour dire la grandeur du sacerdoce, à l'occasion

(1) M. l'abbé T. E. Hamel, V. G., Recteur de l'Université-Laval.

du jubilé sacerdotal de l'abbé Dufresne, P. S. S. Il avait médité tant de fois sur la dignité du prêtre ; et il avait conservé pour ses anciens maîtres, les fils de Monsieur Olier, tant de respect, de vénération, et d'amitié, qu'il n'eut pas de peine à s'élever ainsi, comme au-dessus de lui-même, à la hauteur d'une véritable éloquence.

Parmi les souvenirs qui se rattachent au célèbre prédicateur, il en est un que la reconnaissance ne nous permet pas d'écarter, et qui se trouve déjà consigné en partie dans le quatrième volume de l'ouvrage, intitulé—*Les Ursulines de Québec*, p. 673 :

" En 1788, Mgr Hubert permit de dire la messe de minuit dans le chœur des religieuses, à cet autel de l'Enfant-Jésus, que nous avons vu tant de fois resplendir des plus riches parures pour cette circonstance. Cette permission fut continuée jusqu'en 1852.

" Dès 1821, on voit prêcher, à Noël, M. Jos. Aubry, du Séminaire de Québec, si connu depuis au monastère. Ce monsieur, qui fut directeur de nos élèves pendant plusieurs années, à partir de 1843, nous rendit de grands services ; entre autres, il inaugura la retraite annuelle du pensionnat."

Nous savons que, tous les ans, l'abbé Aubry allait aux Ursulines dire la messe et prêcher. L'an dernier, le 16 de juillet, il y parla sur la dévotion du saint scapulaire, avec l'ardeur et l'onction de ses belles années.

Or, le bon vieillard n'avait pas semé en terre ingrate. Ces âmes d'élite, retirées du monde, en communicatian constante avec l'Epoux, donnent toujours beaucoup plus qu'elles ne reçoivent. L'abbé Aubry a vécu dans leur souvenir. Lors du cinquantième anniversaire de son ordination, pendant que l'on rendait à Dieu de solennelles actions de grâce, et que l'on faisait autour de lui éclater la joie, au loin, sous les voûtes silencieuses et recueillies de l'antique et noble monastère des Ursulines de Québec, les illustres filles de sainte Angèle, ces anges de la terre, priaient avec ferveur au pied de l'autel, où s'offrait pour lui le saint sacrifice, et lui transmettaient le mérite de leur sainte communion.

Aux jours mauvais, quand la sévère maladie vint frapper à sa porte, et l'avertir que le grand jour de la rétribution approchait, le même sacrifice, les mêmes supplications, et la même communion générale s'élevèrent, en signe de propitiation, vers le ciel.

Ce que l'on a dit est bien vrai : la délicatesse de la charité et de la reconnaissance est le partage des âmes parfaites. Le monde ne la connaît pas ; elle s'est réfugiée dans le cloître.

VII

Nous touchons à des points délicats.

Il s'agit maintenant de l'homme en quelque sorte social. Le prêtre, comme les autres, le confesseur le plus assidu, le prédicateur engagé dans les travaux incessants de l'apostolat, le savant, le missionnaire, l'humble et pieux prêtre d'un séminaire, a une autre vie que celle qu'il trouve dans ses études ou dans ses travaux de tous les jours. Il a des relations avec ses supérieurs, avec ses confrères, avec ses amis du dedans et du dehors. Le côté du caractère n'est pas le moins intéressant, qui se présente à l'observation. Il y a aussi chez un homme des idées qui rentreraient difficilement dans le pur domaine de la science. Or, tous ces points ne sau-

raient être que sous un titre spécial, examinés comme ils le méritent.

L'abbé Aubry était gai, affectueux, expansif, confiant, trop confiant peut-être. Cependant, comme il vaut mieux pécher par excès de douceur que de sévérité, selon la pensée de saint François de Sales—que ce bon prêtre lisait sans cesse et savait presque par cœur—nous sommes loin de vouloir ici exprimer un reproche. On abuse de la confiance, cela est vrai ; mais ceux-là mêmes qui en abusent sentent assez qu'ils ont tort ; et ils emportent dans leur cœur, avec le remords, un sentiment, mêlé de honte d'eux-mêmes et d'amitié pour leur maître, qui fait du bien à leur âme, et qui produira de bons fruits, dans son temps.

Hélas ! en sera-t-il ainsi de ceux que la sévérité, fût-elle juste d'ailleurs, aura blessés ?

L'abbé Aubry chérissait les jeunes gens ; et rien ne l'intéressait autant que de les élever, de les former pour le sanctuaire. Plusieurs lui ont dû leur entrée dans l'état ecclésiastique. Sa science, son expérience en fait de vocation, ont été précieuses à l'Eglise. Que de décisions n'a-t-il pas données, décisions graves, qui contiennent presque toujours le sort du

temps et de l'éternité ! Que de jeunes gens arrivés au terme de leurs études, indécis, inquiets en face de l'avenir, n'a-t-il pas dirigés ou vers le monde ou vers le sanctuaire ! Et, cependant, des hommes graves, qui ont pu le suivre, en quelque sorte pas à pas, lui ont souvent rendu le témoignage que dans cette direction, il ne s'était jamais trompé.

Ce témoignage s'était gravé dans son âme, et il resta l'un des plus doux souvenirs de sa vieillesse.

Il s'attachait facilement, et il conservait sans altération l'intérêt qu'il vous avait une fois voué.

En fait de politesse, il rappelait les prêtres d'autrefois, ces dignes représentants de l'ancien clergé de France, avant que la révolution eût décimé cette église et l'eût forcée de recruter tous ses membres dans les humbles rangs du peuple. Aussi fut-il toujours étroitement lié à ceux qui, à la fin du 18e siècle, vinrent chercher un asile sur les bords paisibles de notre grand fleuve.

En fait de délicatesse et de prévenance, il ne se laissait jamais vaincre ; et sa mémoire sur ce point ne lui permettait pas de rien oublier.

Généreux, modeste, franc, il applaudissait sans arrière-pensée au mérite ; et s'il se croyait

obligé de vous reprocher quelque chose, il avait soin de relever le bien, de l'exalter, de vous y faire trouver un nouveau motif de courage.

Avec ses confrères, c'était plus que de la politesse, c'était du respect, une délicatesse extrême, quelque fût leur âge. Eussent-ils été ses élèves, ou ses protégés, il ne voyait en eux que des égaux, des supérieurs, des amis. *

Dans les derniers jours mêmes de sa vie, quand chacun s'empressait autour du vieillard, et tenait à honneur de lui rendre les légers services que son âge et sa maladie requéraient, il ne les acceptait jamais qu'avec peine ; il s'excusait. Si vous l'aidiez à monter ou à descendre, il ne cessait de vous remercier. Tantôt, il trouvait quelques paroles aimables, qui vous déconcertaient en quelque sorte, tant elles semblaient exagérer vos petites faveurs. Tantôt, c'était un mot de l'Ecriture, qu'il citait à propos, pour vous rappeler le cas que Dieu devait faire de telle et telle petite précaution, à laquelle vous n'auriez vous-même jamais voulu attacher le moindre mérite.

Ardent, mais jamais aigre ni mordant, il oubliait sans peine le mot désagréable qui pouvait vous échapper. S'il avait à se défendre, ce qui

est arrivé quelquefois, il le faisait à propos, sans récriminations, sans jamais conserver le moindre ressentiment. A quelqu'un qui s'oublia un jour jusqu'à le traiter de *gallican*, il se contenta de dire :

—Allons, mon cher, quelle théologie avez-vous donc dans votre bibliothèque ?

—La théologie de Poitiers, répondit l'accusateur.

—Eh bien ! repartit tranquillement et spirituellement l'abbé Aubry ; eh bien ! je suis vengé.

Ce n'est pas toutefois que ce prêtre distingué n'eût pas d'opinions à lui, et se laissât guider par l'influence, la peur, ou le sentiment. Au contraire, il était ferme, sûr, inflexible sur les principes ; attaché aux vérités, et jusqu'aux opinions que l'Eglise affectionne. Mais il savait, quant à l'application et aux mille difficultés de la pratique, faire la part de la prudence, de la discrétion, de la patience, et même de l'erreur de bonne foi. Il savait bien que des hommes attachés à la même foi, aux mêmes principes, aux mêmes doctrines, avec la même bonne volonté, également sincères et dévoués, peuvent différer sur la voie à suivre en telle ou telle circonstance donnée. Les grandes vérités du dogme,

les grandes lignes de la morale ne réunissent-elles pas tous les catholiques, et cependant, combien de questions, de cas secondaires ou obscurs, sur lesquels les meilleurs théologiens, les saints eux-mêmes, ont différé d'opinion et diffèrent encore ?

Hélas ! nous pouvons bien le rappeler, puisque personne ne l'ignore, Dieu voulut que l'abbé Aubry assistât, comme spectateur, à cette violente époque de notre histoire religieuse et politique, qui n'est pas encore terminée.

Nous n'essaierons pas de la peindre.

Cette tâche n'appartient pas aux jours que nous traversons; elle est réservée à d'autres temps, et à d'autres mains.

Tout ce que nous dirons, puisque la vérité et la justice l'exigent également, c'est que ce prêtre admirable a su, au milieu des conflits, sans faire jamais aucun sacrifice de la vérité, rester docile et respectueux, comme il le fut toujours, envers l'autorité, et juste envers les inférieurs.

Jamais il n'a cru que le zèle pour la maison de Dieu, l'obligeât ou lui permît de calomnier ses frères, de manquer à leur égard de charité ou de reconnaissance.

Jamais il n'approuva que pour être catholique,

il fût nécessaire, en affirmant la doctrine, d'aller chercher dans les rangs des plus orthodoxes, des contradicteurs imaginaires, sur lesquels on pût tirer, comme sur des ennemis.*

Or, nous le disons avec une parfaite certitude, s'il y a eu malheureusement de tels combattants dans l'arène, ils ne furent jamais de ceux qui font du bien à la religion ; ni de ceux que l'Eglise, la vérité, ou l'autorité ambitionnent.

*

VIII

Nous croyons devoir parler dans un chapitre à part, de l'œuvre à laquelle l'abbé Aubry consacra les dernières années de sa vie. En la rangeant ainsi à côté de sa dernière maladie et de sa mort, nous ne pensons rien mettre hors de sa place ; car ces trois choses n'ont pas été étrangères l'une à l'autre, et elles resteront désormais unies dans la mémoire de ceux qui ont connu ce prêtre vénérable et dévoué.

L'abbé Aubry est vraiment le père de l'*Œuvre des Douze Apôtres* en notre pays. C'est lui qui l'a créée ; c'est lui qui l'a soutenue.

Sans doute, il existait déjà et depuis longtemps des *bourses*, ou pensions gratuites, dans certains séminaires et certains colléges—et c'est

précisément la raison qui engagea le généreux vieillard à procurer le même avantage au Séminaire de Ste-Thérèse, le séminaire de son adoption—mais l'œuvre même des bourses, comme œuvre publique, universelle, en un mot comme apostolat, n'existait pas encore. Jusqu'à-lui, il y avait bien, de temps en temps, des âmes généreuses, des prêtres surtout, qui, à l'exemple de Mgr de Laval, tournaient de ce côté une partie de leurs aumômes; on avait donné, il est vrai, et reçu; mais ce fut l'honneur et le mérite de notre cher défunt, de faire de cette pensée privée et secrète une œuvre générale et publique; de l'organiser, de la montrer au grand jour, de la prêcher.

C'est en 1860 qu'il en fit agréer le projet par le Conseil du Séminaire, à Sainte-Thérèse.

Il l'inaugura le 19 mars de la même année, fête de Saint-Joseph. Il était juste, en effet, que le fondateur mît son œuvre, tout apostolique, sous la protection de ce grand saint, à la fois son patron et le patron de l'Eglise Universelle.

Quand la même œuvre naquit en France, à Lyon, "la ville des martyrs, des aumônes et de la Propagation de la Foi," l'abbé Aubry s'y était déjà dévoué depuis trois ans. Il n'eut rien

à changer à son plan; seulement, pour s'unir plus étroitement au bien qui allait se faire ailleurs, et participer de plus près aux bénédictions qui ne pouvaient manquer de tomber sur l'entreprise, il mit de côté le nom d'Œuvre des Bourses pour adopter celui d'*Œuvre des Douze Apôtres*.

Nous ne saurions faire mieux connaître cette belle œuvre, qu'en reproduisant ici la *notice* que l'abbé Aubry lui-même adressait, en 1873, à messieurs les curés de la Province.

La voici :

"Cette œuvre, établie depuis 1860, est approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal, recommandée par Mgr l'Archevêque de Québec, et louée spécialement par Sa Sainteté Pie IX, comme "œuvre excellente, pieuse et salutaire."

"1° *Son but.*—C'est de favoriser les vocations ecclésiastiques, en venant au secours des étudiants pauvres. Hélas! dans nos campagnes, si pleines de foi, que de jeunes gens distingués par leurs talents et leurs vertus, sont en danger de perdre leur vocation, faute de moyens pécuniaires pour commencer ou achever leurs études!

"2° *Sa nature.*—L'Œuvre est érigée en société. On peut y appartenir de deux manières :

comme simple *membre*, en donnant $1.00 en une seule fois, ou $0.25 par année pendant cinq ans ; ou bien à titre de *bienfaiteur* ou de *fondateur*, en donnant une somme plus considérable.

"Toutes les recettes de l'Œuvre sont réunies en capital, pour former des bourses en faveur des étudiants pauvres.

"Le capital nécessaire pour former une bourse complète, ou fonder une pension perpétuelle, est de $1,200.00. Mais cette bourse ou pension perpétuelle peut n'être que partielle, v. g., de $600.00, ou $400.00 seulement.

"Or, le fondateur d'une telle bourse ou pension, a droit de présenter lui-même au Séminaire de Ste-Thérèse, ou de lui désigner par son testament, le sujet qu'il jugera à propos, pourvu que ce sujet soit doué des qualités requises pour aspirer à l'état ecclésiastique, au jugement du Séminaire ou de l'évêque diocésain.

"3° *Ses avantages.*—Chaque membre de l'Œuvre (et aussi toute sa famille, si sa mise est double) a part, durant sa vie et après sa mort, à douze messes basses, et à deux grand'messes, l'une pour les vivants, l'autre pour les defunts, fondées à perpétuité au Séminaire de Ste-Thérèse."

Telle est l'œuvre à laquelle l'abbé Aubry consacra les dernières années de sa vie, l'effort suprême de son zèle, de sa charité, de son amour pour l'Eglise.

Sa pensée, son cœur étaient là.

Nulle œuvre à ses yeux n'égalait, ou du moins ne surpassait l'*Œuvre des Douze Apôtres*. Il y avait voué toute sa vie. Pendant plusieurs années, on l'a vu, ce vieillard à cheveux blancs, appesanti par l'âge, ne pouvant que se traîner à peine, on l'a vu sur le chemin de Sainte-Thérèse à Montréal, sur les bateaux-à-vapeur, sur les chemins de fer, dans une foule de paroisses de la province, jusque dans le bas du fleuve, jusqu'aux Etats-Unis, prêchant *son* œuvre ; on l'a vu dans les rues de Montréal et de Québec, allant frapper aux portes généreuses, et mendier ainsi, au nom de Dieu et de l'Eglise, pour ses chers jeunes gens, l'espérance du sanctuaire.

L'année dernière encore, le 25 de mai, il adressait, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, aux principaux citoyens de Montréal, la circulaire suivante :

" Monsieur,—J'ai l'honneur de vous envoyer " par la présente, la Notice (ci-incluse) sur " l'*Œuvre des Douze Apôtres*. Cette œuvre a

" déjà été accueillie avec faveur, et encou-
" ragée libéralement dans un grand nombre de
" paroisses de la campagne, et surtout dans
" la ville de Québec. Ne dois-je pas compter
" plus sûrement encore sur la libéralité des
" citoyens de Montréal, lorsqu'il est question
" d'une œuvre propre à ce diocèse ? C'est ce
" qui m'engage aujourd'hui à m'adresser avec
" confiance aux personnes les plus notables et
" les plus charitables de cette ville.

" Dans ce but, je me propose, malgré mon
" âge fort avancé, de faire une visite à domi-
" cile, dans quelques jours, pour recueillir les
" offrandes que l'on jugera à propos de me
" confier. Il va sans dire que l'humble collec-
" teur recevra les moindres dons comme les
" plus considérables. Ce que l'on cherche, c'est
" la bonne volonté, et le don fait avec joie, afin
" que chacun ait le mérite de son œuvre devant
" Celui qui connaît les cœurs.

" Il est vrai qu'un vaste cahier, qu'on ap-
" pelle " Cahier d'Honneur, " conservé dans
" les archives du Séminaire de Sainte-Thérèse,
" contiendra tous les noms des membres et des
" bienfaiteurs de la Société des Douze Apôtres ;
" cependant, malgré cela, chaque donateur

" voudra bien, en inscrivant son nom sur le
" cahier de la souscription, obliger le très-
" humble soussigné.

" Jos. Aubry, Ptre."

Le jourr même où il était occupé à adresser cette circulaire aux citoyens de Montréal, il fit à un jeune prêtre qui l'aidait une réponse admirable.

Ce jeune prêtre lui faisait observer qu'il ne réussirait pas probablement ; que l'argent était rare, et les collectes nombreuses.—" Oh ! mon
" cher, je ne suis pas obligé de réussir, répon-
" dit-il vivement, mais je suis obligé de tra-
" vailler. Dieu fera le reste. "

Or, on sait ce qu'il en coûte à tout homme, à une âme comme la sienne en particulier, pour aller ainsi tendre la main à la charité publique. Il est bien facile d'admirer un tel dévouement ; mais l'imiter, mais s'exposer aux plaintes, aux froideurs, aux réponses de ceux qui ne savent ni donner ni refuser, comme on en rencontre toujours dès que l'on s'adresse au public, voilà qui est plus difficile, et qui restera impossible même à plus d'un homme auquel le dévouement n'est pas cependant inconnu ou étranger. Mais rien ne rebutait le bon vieillard. Son zèle, bie

loin de se ralentir avec l'âge, s'enflammait de jour en jour. Ses forces paraissaient redoubler, ou du moins, il ne s'imaginait pas qu'elles dussent enfin céder à l'effort, et l'abandonner sur le chemin de l'honneur et du dévouement.

Il revenait de temps en temps à son humble cellule, au milieu des confrères qu'il aimait. Là il se remettait promptement de ses fatigues. Il s'informait de ses jeunes protégés. Il les voyait avec bonheur. Réussissaient-ils bien ? Etaient-ils bons surtout ? Seraient-ils prêtres ? On le voyait quelquefois s'asseoir au milieu d'eux, comme le père de famille au milieu de ses enfants.

Mais il n'oubliait pas non plus les bienfaiteurs de son œuvre. Infirme et malade, fatigué d'une cruelle insomnie, le matin de bonne heure, quand il y avait messe pour eux—ce qui a lieu souvent—il s'y faisait conduire invariablement. Il y restait jusqu'à la fin, souvent malgré le froid, et il priait encore pieusement aux pieds des saints autels, longtemps après que les assistants eussent quitté la chapelle. Sans doute, il y repassait alors dans sa mémoire les noms de ceux qui l'avaient si bien accueilli, et il recommandait au Dieu du sanctuaire les bienfaiteurs de son œuvre, et les fils de sa charité.

L'on pourra se faire une idée des efforts de l'humble collecteur, comme il s'appelait lui-même, en apprenant qu'il a pu recueillir ainsi, en 15 ans, généralement par petites offrandes, la somme de $10,000,00.

Il a laissé une autre preuve de son zèle en léguant au profit de l'œuvre—moins sa bibliothèque, qu'il donna au Séminaire de Sainte-Thérèse—tous les biens, meubles, argents, etc., qu'il possédait à sa mort.

Aujourd'hui, de douze à vingt élèves, venus de divers diocèses, jouissent chaque année du fruit de ses sueurs et de sa vie.

L'automne dernier, au moment où le vénérable fondateur de l'*Œuvre des Douze Apôtres* venait de la prêcher pour la dernière fois, et se dirigeait, malade, vers l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé H. Verreau, qui en avait fait la demande à Rome, lui annonça que le Saint Père accordait à tous les associés une indulgence plénière, au jour de leur admission, aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Toussaint, et à l'heure de leur mort.

Cette nouvelle faveur fit surabonder la joie dans le cœur du bon vieillard, et appela sur ses lèvres le *Nunc dimittis*.

Nous ne dirons que la vérité en ajoutant qu'il contracta au service de cette grande œuvre la maladie dont il mourut.

L'automne dernier, tard, lorsque le froid et les pluies avaient déjà commencé à sévir, il revint au Séminaire fatigué, malade, brisé. Il y avait en lui, dans ses mouvements, sur son visage, dans toute sa personne, quelque chose qui annonçait la mort. Lui-même ne semblait déjà plus se dissimuler la triste réalité. Mais il ne perdait pas cependant courage. La pensée de la mort le frappait, comme saint Jérôme, et tant d'autres grands serviteurs de Dieu. Il en parlait souvent avec une espèce de terreur. Après être resté quelque temps au Séminaire, il se décida à se retirer à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il y demeura jusque vers la fin du carême, sans éprouver de mieux sensible.

C'est pendant son séjour à l'Hôtel-Dieu, qu'un jour, se sentant plus fort, et capable de sortir, il alla faire une visite à Mgr de Montréal ; et qu'en revenant, la voiture s'étant renversée, il se démit une épaule. Il souffrit ce contretemps avec sa patience ordinaire.

Mais son séjour de prédilection était le Séminaire. Chaque fois qu'un confrère allait le voir,

il manifestait la pensée de revenir bientôt à sa chère cellule. Aussi, dès qu'il fut remis suffisamment, à ce qu'il croyait, il dit adieu à l'hôpital—c'était vers la fin du carême—alla passer quelques jours chez monsieur l'abbé Verreau, son ami de prédilection; puis il revint à Sainte-Thérèse, le mardi de la semaine sainte. Il se vit chez lui enfin, une fois encore.

Il était satisfait, content de tout. Rien ne valait, à ses yeux, l'assiduité des serviteurs, et les soins que savaient lui donner les élèves, comme A. Brunet et H. Cousineau.

Le bruit de la Communauté le distrayait heureusement.

L'air pur et frais de nos collines le ranimait.

On eût dit quelque temps qu'il allait revivre.

Mais Dieu en avait décidé autrement.

Il était temps de récompenser le bon et fidèle serviteur.

Il était usé, suivant l'expression du médecin, le Docteur Leclerc, qui lui prodigua les soins les les plus empressés. et les plus constants.

Cependant, le courageux vieillard luttait encore contre la faiblesse et l'épuisement. Il lui fallait toujours sa petite promenade, son exercice d'autrefois.

Il sortait souvent seul ; car sa délicatesse ne le faisait consentir qu'avec peine à accepter du secours.

Il aimait aussi à prier tranquillement au fond de sa cellule. C'est là, dans la prière, qu'il se réconcilia et se familiarisa enfin avec la mort.

Il était encore ponctuel.

Jusqu'à la fin, il se rendit au réfectoire. Et s'il arrivait qu'il y fût quelque peu après les autres, et qu'il y eût un étranger, il s'excusait.— "Mais, monsieur Aubry, dut-on lui dire souvent, vous n'avez pas besoin de vous excuser : tout le monde sait bien que vous êtes malade."

Jusqu'à la fin, il assista à la lecture spirituelle. Il s'y rendait même d'avance, l'écoutait avec attention ; et si une fois il ne pouvait tout comprendre, il demandait le lendemain, et avec mille ménagements, au lecteur, de vouloir bien se tourner de son côté, et hausser un peu la voix.

Jusqu'à la fin, il parut à la salle de récréation, aussi longtemps que ses forces et ses infirmités pouvaient le permettre.

Jusqu'à la fin, il se fit un devoir d'assister aux séances, quelquefois assez prolongées, du Conseil du Séminaire.

Jusqu'à la fin, il fit acte de présence aux Con-

férences théologiques, qui ont lieu chaque semaine au Séminaire ; et il y prit part à la discussion, avec sa science d'autrefois, et son aimable modestie.

Jusqu'à la fin, il accorda aux plus humbles le secours de son ministère. A quelque heure du jour ou de la soirée, que l'on demandât à se confesser à lui, il était prêt. Il suffisait qu'on lui aidât à mettre et à ôter son surplis.

Jusqu'à la fin, il voulut être ce qu'il avait toujours été : l'homme de zèle, de règle, d'exemple, d'édification : le prêtre modèle.

Ce souvenir restera.

Enfin, le vendredi, 21 mai, il fallut songer à l'administrer.

Le lendemain matin, il reçut avec dévotion le saint viatique.

Le 26 mai au soir, il tomba en agonie. Cette agonie fut rude. Elle dura trente-six heures.

Le vendredi, 28, à six heures et treize minutes du matin, il rendait le dernier soupir, ayant à ses côtés plusieurs élèves affectionnés, les prêtres et le supérieur du Séminaire, et ses deux dignes neveux, MM. S. et M. Tassé, curés de Sainte-Scholastique et de St-Benoit.

On rapporte qu'un sourire errait sur les lèvres

de saint François de Sales, à ses derniers moments. On eût dit qu'il voyait les âmes sauvées par son zèle

Celui dont nous venons d'esquisser si faiblement les traits, n'a pas eu la même faveur. Dieu voulut que sa fin fût, comme sa vie, laborieuse. Cependant, au souvenir du long et généreux apostolat de ce vénérable prêtre, qui expirait sous nos yeux, il nous était bien permis de croire qu'en effet ces âmes entouraient sa couche funèbre, et préparaient son triomphe.

Le corps du vénéré défunt fut déposé dans la chapelle ardente.

On y offrit le sacrifice de propitiation.

On se succéda, autour de cette tombe vénérée, dans la prière.

Les funérailles eurent lieu le mardi, premier jour de juin.

La levée du corps fut faite par l'abbé S. Tassé.

Son digne et vénérable frère, M. Luc Aubry, curé de St-Léon, diocèse de Trois-Rivières, chanta le service, assisté des abbés M. et A. Tassé.

A l'évangile, M. A. Nantel, Supérieur du Séminaire, monta en chaire; et d'une voix émue, il prononça ce court mais touchant panégyrique :

" Celui dont nous déplorons la perte n'a pas

besoin de nos discours pour glorifier sa mémoire; car il parle de lui-même assez haut, par les œuvres qu'il laisse après lui. Mais puisqu'il convient de laisser tomber une parole sur sa tombe, comme l'expression de nos regrets, comme l'hommage de notre vénération, de notre amour, de notre reconnaissance, souffrez, mes Frères, que je rende encore ce dernier devoir à notre cher et vénéré défunt, à celui que j'ai préparé, par l'onction des mourants et le saint viatique, au grand voyage de l'éternité; à cette âme chrétienne que j'ai invitée à partir de ce monde pour passer à une vie meilleure : *Proficiscere, anima christiana.*

" Agenouillés alors autour de cette couche funèbre, où nous voyions s'achever le travail de la mort, au milieu des convulsions et du râle de l'agonie, nous recommandions cette âme à Dieu, qui l'a créée, qui l'a rachetée, qui l'a sanctifiée. Nous conjurions ce Dieu bon et miséricordieux d'oublier les fautes de la fragilité humaine; nous disions dans le langage de l'Eglise : *Réjouissez, Seigneur, l'âme de votre serviteur; car il a cru en vous, il a espéré en vous, il vous a adoré, il vous a aimé, il a eu le zèle de votre gloire : zelum Dei habuit.*

"Aujourd'hui, cette parole de l'Eglise se place encore d'elle-même sur mes lèvres, pour exprimer le caractère de notre vénéré défunt, et le trait de sa carrière sacerdotale. Il a eu le zèle de Dieu, *zelum Dei habuit:* c'est l'unique éloge que je déposerai sur sa tombe.

Il a eu le zèle de Dieu, vous le savez, habitants de cette paroisse, vous qui avez trouvé en lui ce père de famille de l'Evangile, tirant du bon trésor de son cœur des choses nouvelles et anciennes, pour vous instruire, vous exhorter, vous toucher.

"Il a eu le zèle de Dieu, vous le savez aussi, élèves de ce Séminaire, qu'il appelait les Benjamins de sa famille, et qui l'avez toujours trouvé prêt à vous aider de ses conseils, à compatir à vos faiblesses, à entendre l'aveu de vos fautes, même jusqu'en ces derniers temps d'infirmité, où une main étrangère devait le revêtir du surplis.

"Il a eu le zèle de Dieu, vous le savez, surtout, vénérables confrères dans le sacerdoce, qui avez fait l'expérience de sa douce et forte direction, et qui avez joui, plus que tous les autres, des trésors de science et de vertu que Dieu avait placés dans cette âme de prêtre.

"Au début de sa carrière sacerdotale, il avait entendu les paroles du divin Maître : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* Il pria donc, et il travailla à donner à Dieu de bons et fidèles ministres. Il trouva beau de se dévouer à la direction de la jeunesse dans les séminaires. C'est là que nous le trouvons, pendant cinquante ans, occupé à cette humble mais laborieuse fonction ; et tout ce qu'il y mit de soin, de vigilance, de tendre et ingénieuse charité, de sollicitude éclairée et prudente, ceux-là seuls le savent, qui en ont fait l'expérience. Il me suffira de dire qu'il se fit tout a tous, soit pour cultiver et nourrir dans l'enfance les germes de la vocation ecclésiastique, soit pour former les élèves à la vertu et à la science de leur état. Il les formait par ses avis, ses conseils, ses vives et pressantes exhortations. Mais la plus belle leçon pour ces jeunes séminaristes, c'était la vie elle-même de leur directeur ; c'était cette vie qui se déroulait à leurs yeux comme les pages d'un beau livre, où ils apprenaient à vivre dans le recueillement, la prière, l'amour de l'étude ; où ils apprenaient surtout le zèle de la maison de Dieu, le zèle du salut des âmes.

" Pour ceux qui l'entouraient, il était un foyer

de lumière et de chaleur, *lucerna ardens et lucens*, pour éclairer les âmes, et les embraser de ce feu que J. C. est venu apporter au monde, et qu'il désire allumer dans les cœurs, surtout les cœurs de ses prêtres.

" *Lucerna ardens et lucens*, il le fut dès le commencement ; il le demeura jusqu'à la fin de sa longue carrière. La cinquantième année de son sacerdoce le trouva fidèle a la mission qu'il avait reçue et embrassée avec amour. Son zèle avait changé de théâtre, mais non d'objet. Et même quand les infirmités de l'âge l'obligèrent de renoncer aux fonctions de professeur et de directeur, il sut trouver dans les industries de sa charité le moyen de continuer jusqu'à son dernier jour, et jusqu'au-delà de la tombe, l'œuvre de toute sa vie.

" Il avait toujours déploré le sort de ces jeunes gens, richement doués de la nature, mais pauvres des biens de la fortune, qui, ne pouvant se procurer la haute éducation, sont empêchés d'arriver à l'état ecclésiastique, objet de leurs désirs. Pour leur venir en aide, il résolut de créer un fonds qui pût leur fournir les ressources nécessaires. Il pensait qu'il ne pouvait mieux employer les loisirs et la liberté de ses dernières

années. Cette œuvre devint l'unique objet de ses pensées, de ses discours. de ses travaux ; et pour la conduire à bonne fin, il sembla recouvrer l'ardeur de sa jeunesse. C'est alors que nous l'avons vu s'imposer de longs et pénibles voyages, au milieu des froids les plus rigoureux de l'hiver comme des chaleurs de l'été.

" Il allait partout, le noble vieillard, qui s'était fait mendiant pour l'amour de Dieu et de son Eglise ; possédé de cette sublime folie de la charité, il allait parcourant les villes et les campagnes, prêchant son œuvre du haut de la chaire, au milieu des salons, et jusque sur les routes publiques, tendant la main aux pauvres comme aux riches, heureux de recevoir la moindre obole qui pût grossir son trésor.

" C'est au milieu de l'exercice de son zèle qu'il reçut l'avertissement de sa fin prochaine, dans la maladie qui acheva d'épuiser ses forces. Il revint de cette dernière campagne comme un vainqueur chargé des dépouilles opimes, mais portant au fond de son âme une réponse de mort. L'heure du repos avait sonné pour lui. Il pouvait en effet s'endormir de son dernier sommeil, lui qui avait rempli la parole de son divin Maître : *Posui vos ut eatis, et fructum affer-*

utis, et fructus vester maneat. Il était venu, docile à la voix de celui qui l'avait appelé ; il avait passé parmi les hommes en faisant le bien ; il avait porté des fruits, et ces fruits devaient demeurer.

" Ils demeurent dans cette génération de vertueux laïques, qui n'ont pas reçu dans une terre ingrate la bonne semence déposée par leur vieux maître. Ils demeurent dans cette famille de prêtres zélés qu'il a donnés à l'Eglise, et qui ne cessera de se perpétuer, grâce à ce dévouement, à cette charité héroïque, qui s'étend jusqu'au-delà du tombeau.

" Il avait bien mérité de s'endormir dans la paix, le bon soldat de Jésus-Christ, qui pouvait se dire comme l'Apôtre : " J'ai combattu le bon combat ; j'ai consommé ma course ; j'ai gardé la foi ; il me reste maintenant la couronne de gloire.....

" Je ne sais si, dans ces heures de silence et de calme profond où il a passé ses derniers jours, comme pour se recueillir en face de l'éternité, je ne sais s'il lui fut donné d'entrevoir cette couronne immortelle réservée au bon serviteur ; mais j'aime à croire qu'il la possède maintenant dans le ciel. Après cinquante-cinq ans d'une

vie sacerdotale, remplie par les œuvres de la piété et du zèle, il ne s'est pas présenté les mains vides devant le juge qui lui a demandé compte des talents confiés à ses soins ; et il a mérité sans doute d'entendre ces douces et consolantes paroles : "Bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Maître."

"Du moins, s'il achève de se purifier, dans les flammes expiatoires, des derniers restes de la fragilité humaine, espérons que nos prières hâteront l'heure de sa délivrance, et lui ouvriront pour toujours le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. C'est là que nous le reverrons un jour, non plus sous cette enveloppe terrestre et grossière, qui n'a pu échapper à la dissolution, et que nous allons cacher dans la tombe, mais sous les traits d'une éternelle jeunesse, et couronné de cette gloire promise à ceux qui ont dirigé beaucoup d'âmes dans les voies de la vérité et de la justice : *Qui erudierint multos ad justitiam*, etc.

"Qu'il repose donc en paix, notre cher et vénéré défunt. Qu'il repose en paix au pied de cet autel, où il est monté tant de fois, pour offrir la victime sainte ; au pied de cette chaire, qui a retenti si souvent de sa parole. Qu'il repose en

paix au milieu de cette paroisse, qu'il a instruite par ses exemples comme par ses discours ; auprès de ce Séminaire, à qui il a donné les fruits de sa vieillesse; auprès de ces élèves, les derniers objets de son amour; auprès de ces jeunes prêtres, qu'il appelait ses confrères et ses amis, mais qui le vénéraient comme un père, eux qu'il avait soutenus et fortifiés de ses conseils, eux qu'il avait réjouis par la bonne odeur de sa vie, et qu'il continue d'édifier encore, au-delà de la tombe, par le souvenir toujours vivant de ses vertus !—*Requiescat in pace !*

M. le grand-vicaire Moreau, qui représentait aux funérailles Mgr de Montréal, fit l'absoute.

Les restes vénérés de l'abbé Joseph Aubry reposent dans le sanctuaire de l'église paroissiale de Ste-Thérèse, du côté de l'Evangile, à l'entrée de la chapelle St-Joseph.

Qu'ils y reposent en paix, en attendant le réveil ; car pour le chrétien la mort n'est qu'un sommeil : *In christianis mors non est mors, sed dormitio et somnus appellatur.* (Hier., Ep. 29.)

L'Abbé Thos. A. Chandonnet.

Nous reproduisons ici les lettres que Nos Seigneurs les évêques ont bien voulu adresser à M. le Supérieur du Séminaire, pendant la maladie ou à la mort de l'abbé Aubry.

Elles forment la plus belle couronne que nous puissions déposer sur la tombe du vénéré défunt.

LETTRE DE MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Montréal, le 24 Mai 1875.

Monsieur le Supérieur,

Je reçus hier la vôtre du 22 courant, qui m'apprenait que notre vénérable doyen avait reçu la veille les derniers secours de l'Eglise, pour se préparer au grand voyage de l'éternité.

Je vous remercie de cette information, qui nous rappelle un devoir à remplir envers ce prêtre mourant, celui de la prière.

Dans un meilleur état de santé, je me serais empressé

'aller visiter ce frère mourant. Mais ne pouvant le faire de corps, je le ferai en esprit, pour l'assister de mes humbles supplications auprès de Jésus, Marie, Joseph, qu'on ne prie pas en vain à cette heure suprême.

Je demeure, de vous, et de votre cher confrère mourant, le tout dévoué serviteur,

✝ IG., Ev. de Montréal.

M. Nantel, Supérieur.

LETTRE DE MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

Québec, 31 Mai 1873.

Rév. M. Nantel,
Supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse.

Monsieur le Supérieur,

Je regrette infiniment que les circonstances ne me permettent point d'assister aux funérailles de M. Jos. Aubry. La visite commence jeudi, et j'ai plusieurs affaires très-importantes à régler avant mon départ.

Je me serais fait un devoir de donner ce dernier témoignage de mon respect et de ma reconnaissance pour ce digne prêtre, qui a été mon directeur pendant vingt-six ans, et dont les sages et paternels avis m'ont été si utiles. Pendant douze années, étant prêtre du Séminaire de Québec, j'ai été à même de le voir à l'œuvre, et de

connaître parfaitement tout ce qu'il y avait chez lui de zèle et de dévouement. Ce qu'il a fait pour votre Séminaire n'a été que la continuation de ses travaux. Comme un bon soldat, ou plutôt comme un bon prêtre, il n'a déposé les armes qu'à l'extrémité, et la fin de ses labeurs n'a pas été autre que la fin de ses forces.

J'envoie M. Laliberté pour me représenter aux funérailles, et je vous prie de croire que si je suis absent de corps, je serai présent de tout cœur.

Agréez, Monsieur le Supérieur, l'assurance de ma sympathie, et les vœux que je forme pour la prospérité de votre maison.

✝ E. A., Arch. de Québec.

LETTRE DE MONSEIGNEUR C. LAROCQUE, Évêque de St-Hyacinthe.

Belœil, 31 Mai 1875.

Monsieur le Supérieur,

Je vous suis vraiment reconnaissant de l'attention que vous avez eue de m'informer de la mort du Révd. M. Jos. Aubry.

Dans des circonstances ordinaires j'aurais fait un effort particulier pour assister à ses funérailles. Gravement indisposé depuis trois semaines, je me sens encore assez faible pour n'entreprendre qu'avec crainte de me rendre aujourd'hui à St-Hyacinthe, où le devoir m'appelle.

Je me fais un devoir de reconnaissance d'accorder une part dans mes prières au vénérable défunt, qui m'a, depuis au-delà de quarante ans, traité avec une bienveillance et une amitié dont le souvenir me sera toujours bien cher.

Agréez, Monsieur le Supérieur, l'assurance de mon estime et de ma considération, et croyez-moi bien amicalement

Votre très-humble serviteur,

† C., Ev. de St-Hyacinthe.

Rév. M. Nantel,
Supérieur du Sém. de Ste-Thérèse.

LETTRE DE MONSEIGNEUR J. LANGEVIN, Évêque de Rimouski.

Evêché de Rimouski, 1 Juin 1875.

Monsieur le Supérieur,

Si la chose ne m'avait pas été absolument impossible, je me serais certainement fait un devoir d'assister aujourd'hui aux funérailles du regretté monsieur Joseph Aubry. Il avait tant de droits à ma vénération et à ma reconnaissance ! Je n'oublierai jamais qu'il a été mon directeur au Petit et au Grand Séminaire de Québec ; qu'il m'a fait faire ma première communion ; qu'il m'a toujours conservé l'amitié la plus franche et la plus

expansive ; enfin qu'il a bien voulu diriger la retraite de mon clergé en 1868, malgré son âge avancé et ses infirmités.

Mais si je n'ai pu être présent de corps à la funèbre cérémonie, j'y aurai été d'esprit et de cœur.

Agréez, Monsieur le Supérieur, pour votre respectable maison, mes condoléances bien sincères de la perte qu'elle subit par la mort de ce vénérable prêtre ; et pour vous-même l'expression de mes sentiments de dévouement et d'estime,

✠ JEAN, Év. de St. G. de Rimouski.

Rév. M. Nantel,
Séminaire de Ste-Thérèse.

Afin de ne pas séparer le souvenir de deux frères unis autrefois dans la vie et aujourd'hui dans la mort, nous reproduisons ici, avec la permission de l'auteur, la notice biographique publiée dans la *Minerve* du 17 octobre 1873, sur l'abbé Clément Aubry, qui, lui aussi, a passé sur la terre en faisant le bien.

L'ABBÉ CLÉMENT AUBRY.

C'était en 1810, que deux jeunes gens faisant leurs classes au Collége de Montréal, en sortaient brusquement pour courir vers leur mère, qui se mourait. Le cœur boulversé par la triste nouvelle, ils interrompaient leurs larmes par quelques paroles comme celles-ci : "Si maman meurt, nous ne retournerons pas au collége."

Cependant, arrivés à temps pour recueillir un dernier baiser sur les lèvres de leur mère, les deux frères assistèrent à ses funérailles ; et au retour, ils entendaient ces paroles, prononcées avec émotion par leur père : "Mes enfants,

retournez au collége ; ça été le désir de votre mère."

Ils retournèrent au collége, terminèrent leurs études, prirent tous deux la soutane, et furent suivis dans la même voie par un troisième frère, qui entra aussi dans le sacerdoce.

L'aîné de ces trois frères vient de mourir : M. Clément Aubry a terminé sa longue carrière sacerdotale le 4 de septembre dernier.

Il était né le onze octobre 1793, dans la paroisse de St. Laurent, Ile de Montréal, dans le rang appelé Vertu. Cette paroisse a donné une vingtaine de prêtres ; dix sont nés a Vertu.

La famille Aubry remonte à l'origine de la colonisation de l'Ile de Montréal : la côte Vertu en a été le berceau. (1)

---

(1) Nous profitons ici de l'occasion pour déclarer que nous n'avons plus aucun doute sur l'exactitude de la généalogie de la famille Aubry, telle que retracée par l'abbé Tanguay. Il est impossible que le savant généalogiste, qui a eu sous les yeux tous les actes, se soit trompé. Les explications qu'il nous a données, lorsque nous avons eu l'honneur de le voir, dernièrement, nous ont complètement satisfait. D'abord, Tec Cornelius a bien pu émigrer et vivre en Bretagne avant de venir au Canada, et par conséquent parler à ses enfants des côtes de l'Angleterre. Ensuite, il ne se peut pas que le premier ancêtre de la famille ait pu venir au Canada de la Louisiane, comme

Clément Aubry, le père de celui dont nous esquissons la vie, comptait parmi ses aïeux une suite de cultivateurs, remarquables par leur honnêteté et leur piété. La seconde épouse (car une première femme était morte sans lui laisser d'enfants) Josephte Cousineau, était issue d'une ancienne famille de la même paroisse. C'était une sainte femme, qui se levait souvent la nuit pour prier, et dont le plus grand désir était de voir ses enfants dans le sacerdoce. Père Clément Aubry, homme austère et laborieux, s'il en fut jamais, craignait qu'ils ne profitassent pas du bienfait de l'éducation. Mais d'un carac-

---

les dates bien connues le prouvent clairement. Mais ce qui est très-possible, au contraire, et qui semble en effet avoir eu lieu, c'est que, dans la famille, on a pris François Aubry, le premier du nom mentionné dans les registres de Saint-Laurent pour le premier ancêtre venu au pays, tandis qu'il est le fils de Tec Cornelius, établi sur la rivière L'Assomption. C'est ce François qui aurait été enrôlé encore jeune, qui aurait combattu, qui aurait été blessé, comme on en a conservé le souvenir dans la famille, et que l'on ferait venir au Canada de la Louisiane, tandis qu'en réalité il y était né, et y revenait, après la campagne, pour s'établir à Saint-Laurent. Il est donc facile de concilier les traditions vagues de la famille avec les données certaines de la science.

Thos. A. Ch.

tère généreux, et plein d'estime pour son épouse, il voulut rester veuf, et travailler le reste de ses jours pour exécuter ses dernières volontés.

Il a réussi.

Le jeune Clément avait commencé son cours d'études en 1806, l'année même de l'ouverture du nouveau collége que MM. les Sulpiciens venaient de bâtir à Montréal. Il arrivait en même temps que plusieurs jeunes talents distingués. Citons en particulier le Dr. Caseneuve, l'un des fondateurs du Collége de L'Assomption, talent classique hors ligne, le premier talent, a-t-on dit pendant longtemps, qui soit entré au Collége de Montréal. Mais si Caseneuve était la tête de la classe, il trouvait du moins dans C. Aubry un rival digne de lui.

Après un cours marqué par une application constante, des succès brillants, une conduite inaltérable, C. Aubry, décidé pour la vie ecclésiastique, recevait de son ancien directeur, le vénérable Roque, une lettre en date du 30 août 1814, dans laquelle nous lisons ces mots :

" Monseigneur, qui veut des gens de confiance
" pour sa maison de Nicolet, vous réserve pour
" cette maison. Je pense que vous vous prépa-
" rerez à soutenir la réputation que nous vous
" avons donnée auprès de lui."

En arrivant à Nicolet, il fut chargé de la classe de Versification ; et montant avec ses élèves, de classe en classe, pendant cinq ans, il ne les quitta qu'à la fin de leurs études. Il avait si bien soutenu sa réputation, que l'évêque Plessis lui demanda, au bout de trois ans, s'il se plaisait à enseigner ; et sur sa réponse affirmative, il lui exprima le désir de le voir continuer et achever le cours des mêmes élèves, ajoutant : "Je n'oublierai pas le temps que vous passerez ici dans l'enseignement."

Dans sa classe, se trouvaient des jeunes gens remarquables, comme MM. Baillargeon et Angus McDonell, qui devinrent, le premier, archevêque de Québec ; et le second, grand-vicaire a Kingston.

Il déploya à Nicolet les mêmes qualités saillantes qui le distinguèrent toute sa vie : toujours étudiant et lisant beaucoup, gai, d'un caractère aimable, faisant des espièglerie à ses confrères, rachetant ses distractions par des bons mots, versifiant quelquefois avec son ami Pierre Laviolette, dans les petites fêtes de collége.

Enfin il quitte Nicolet dans l'automne de 1819, pour se préparer aux ordres au Grand-Séminaire de Québec.

Ordonné prêtre le 6 décembre de la même année, il est nommé vicaire à Varennes, où il demeura près de deux ans.

Il partit de là en 1821 pour les missions du Golfe. Pendant trois ans, il eut à desservir neuf églises ou chapelles, disseminées sur une côte de plus de quarante lieues, et dont les principales étaient à Bonaventure et à Percé. Il n'y avait pourtant sur cette vaste étendue que 553 communiants en 1822.

A cette époque, il avait de la santé *à foison*, suivant son expression dans une lettre à son oncle, le curé de Contrecœur. Robuste et vigoureux, il faisait jusqu'à vingt-cinq lieues à la raquette, et le soir il était encore plus agile que les hommes qui l'accompagnaient.

Au retour des missions, il entra dans le ministère curial, et y travailla pendant trente-neuf ans, partagés comme suit : cinq à la Présentation d'abord, puis sept à St-Athanase d'Iberville, quatorze à la Rivière-des-Prairies, dix à l'Ile Perrot, et trois à St-Benoit, où il s'est retiré du saint ministère, et a passé ses dernières années.

En outre de ces trente-neuf ans, il a passé une année (de 36 à 37) au collége de St-Hyacinthe ;

et une autre année (de 51 à 52) à celui de Ste-Thérèse.

Pendant qu'il était à St-Athanase, grande paroisse, qui s'étendait alors sur le bord du Richelieu jusqu'aux lignes, et où il était seul—les vicaires étant rares à cette époque—le travail du ministère, des jeûnes fréquents et prolongés, et peut-être aussi un mauvais régime hygiénique, avaient altéré sa santé. D'ailleurs il aimait toujours l'étude. Il voulut donc, à deux reprises, retourner à l'enseignement. Mais la vie trop sédentaire du collége, et le régime de la communauté n'allant plus à son âge et à ses habitudes, il dut reprendre le saint ministère.

Il aima, avons-nous dit, toujours l'étude. Souvent, dans son presbytère, à l'heure des repas, il fallait l'avertir à plusieurs reprises, pour le détacher d'un livre ou d'un journal qui l'intéressait. Aussi avait-il acquis des connaissances étendues, et l'on a été témoins plusieurs fois de l'intérêt qu'elles donnaient à sa conversation.

Doué d'une grande mémoire, il connaissait toutes les familles, et tous les hommes tant soit peu importants qui ont vécu dans le pays depuis quatre-vingts ans.

D'une conduite constamment irréprochable, il n'a jamais eu de difficultés dans la direction d'une paroisse ou d'une classe.

Nulle part il n'a eu d'ennemis.

Il n'a laissé partout où il a vécu que de bons souvenirs.

Toujours modeste, il laissait a d'autres l'initiative dans beaucoup d'affaires et de discussions où il aurait brillé par son esprit et son savoir. S'il eût mis de l'énergie et de la persévérance à soutenir une idée, à poursuivre un projet, à pousser une affaire, il aurait été un génie.

Ne faisons pas comme lui en oubliant qu'il avait une très-belle voix. Dans son beau temps, s'il chantait un cantique ou une chansonnette, c'était à ravir. Pour lui, il ne s'était aperçu de cela qu'à la fin de ses études, et avant le déclin de l'âge il l'avait déjà oublié.

En un mot, caractère aimable, esprit fin, imagination vive, mémoire puissante, jugement sain, bon cœur, voilà Clément Aubry ; voilà l'homme modeste qui ne croyait pas assez à sa puissance intellectuelle.

Ajoutons que ce bon prêtre à vu venir la mort avec calme, et que dans sa dernière maladie,

ayant l'usage parfait de son esprit, il a reçu plusieurs fois cette divine nourriture, qu'il avait donnée tant de fois aux malades, et que, plein de résignation chrétienne, la douleur n'a pu lui arracher une seule plainte.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction 3

II. Naissance de Joseph Aubry.—Ses premières années.—Son entrée au Collége de Montréal 9

III. Ses études.—Sa vocation —Chapelain, et professeur de théologie, à St. Roch de Quebec. 24

IV. L'abbé Joseph Aubry au Séminaire de Québec.—Un des fondateurs de l'Université-Laval.—Docteur en Théologie 36

V. Quelques années à l'Evêché de Trois-Rivières. —Membre du Séminaire de Sainte-Thérèse. —Ses *Noces d'or* 48

VI. L'abbé Aubry, prêtre, confesseur, théologien, prédicateur, et missionaaire..... 67

VII. Quelque chose de son caractère et de ses idées 88

VIII. Son *Œuvre des Douze Apôtres*.—Sa mort.—Ses funérailles 95

Lettres de Nos Seigneurs les Evêques, relatives à sa maladie ou à sa mort 117

Notice sur l'abbé Clément Aubry, reproduite..... 128

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
4705
A78C5

Chandonnet, Thomas Aimé
L'abbé Joseph Aubry

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 09 04 03 002 8